

ABONNEMENTS

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance \$7.00
SIX MOIS, d'avance \$3.75
AU MOIS, d'avance \$0.70

LA TRIBUNE

REDACTION ET ADMINISTRATION
16 rue Wellington-Sud
SHERBROOKE, QUEBEC
Téléphone Bell, 971

ONZIEME ANNEE — No. 293

SHERBROOKE, SAMEDI, 29 JANVIER 1921

TROIS SOUS LE NUMERO

LES ALLIES ONT FINI PAR SE METTRE D'ACCORD AUJOURD'HUI

ECHOS TELEGRAPHIQUES

LOYERS A OTTAWA

OTTAWA, 29.—Les propriétaires d'Ottawa augmentent les loyers dans cette ville, à partir du 1er mai, de \$2. à \$15. par mois.

SIX MOIS SEULEMENT

SASKATOON, Sask., 29.—Pour avoir poignardé le sportman John McLeary, de Sydney, N.E., dans une bagarre ici le 21 déc., Duncan McLaren a été hier condamné à six mois de prison.

UNE NOMINATION

OTTAWA, 29.—Ralph M. Murray, de Sussex, N.B., a été nommé ingénieur des recherches au ministère de l'Intérieur, Ottawa.

LE CHOMAGE A LONDRES

LONDRES, 29.—Le chômage augmente ici et environ soixante mille nouveaux noms doivent être ajoutés aux millions de sans-travail.

CHARLIE WHITE BATTU

QUEBEC, 29.—Les seconds de Charlie White ont avoué sa défaite à la sixième ronde de sa bataille avec Young Green, bantamweight de Montréal, ici hier soir.

LE CURLING A QUEBEC

QUEBEC, 29.—La coupe Sénateur a été gagnée par Ormstown ici hier soir. Heather, de Montréal, a gagné la coupe Québec.

LE SUCRE A 25 SOUS

ST-JEAN, Terre-Neuve, 29.—Le gouvernement de Terre-Neuve contrôle le sucre, celui-ci s'y vend actuellement 25 sous.

MALONE CONTRE TILLMAN

MINNEAPOLIS, 29.—Jack Malone, de St-Paul, a battu sur les points Johnny Tillman de cette ville au dix rounds.

CHURCHILL HERITIER

LONDRES, 29.—Winston Spencer Churchill, secrétaire de la guerre, va hériter de la succession de Lord Herbert Vane Tempest, son cousin, tué dans une collision de chemin de fer.

LES FABRICANTS

TORONTO, 29.—Le comité exécutif de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a décidé que la convention annuelle aura lieu à Québec, les 7, 8 et 9 juin.

EN QUINZE RONDLES

SYRACUSE, N.-Y., 29.—Young Michaels, de Syracuse, a obtenu la décision contre Meyers, de Buffalo, à la fin de la quinzième ronde ici hier soir.

BOMBE DANS L'EGLISE

WILKES BARRE, Pa., 29.—Une explosion de dynamite a grandement endommagé l'United Evangelical Church, Township Slocum, ici hier soir durant la prière.

75 ANS DE MARIAGE

NEW-YORK, 29.—M. et Mme Jacob Dick célébreront, dimanche, le 75ième anniversaire de leur mariage. Ils sont tous deux âgés de 95 ans.

FEMME ENLEVEE

LOS ANGELES, Cal., 29.—Une rançon de \$50,000 est demandée pour la liberté de Mme Clara Whitwell, qui a été enlevée mercredi. Le mari de Mme Whitwell est président d'une compagnie de capitalistes.

LES TEINTURES

LONDRES, 29.—Il est officiellement annoncé que les restrictions sur l'exportation des teintures seront abolies le 1er février.

UN ALAMBIC

NEW-YORK, 29.—La police a découvert, hier, au cinquième étage d'une maison de rapport un alambic. Dans la pièce où était l'alambic, il y avait des fioles de chaux et des carroubes. Les agents ont été attaqués par trois hommes et ils n'ont pu s'en rendre maître qu'après un combat qui a duré une demi-heure.

TEMPERATURE

Du Bureau météorologique. (Presse Canadienne) Toronto, 29.— Le temps a été beau et plus doux sans presque tout le Canada. Aujourd'hui et demain: beau et modérément froid.

DELEGATION DE SHERBROOKE

MM. J. H. Lemay, député de Sherbrooke, J. H. Walsh, gérant du Québec Central, et M. Roy, avocat de cette compagnie, en délégaion à Québec — Longue séance du cabinet hier. — Le travail de la semaine prochaine.

DE NOTRE CORRESPONDANT

QUEBEC, 29.—M. J. H. Walsh, gérant du Québec Central, M. Roy, de Sherbrooke, avocat de la compagnie, et les députés suivants: MM. Lemay, de Sherbrooke, Desjardins, Grégoire, Ouellet et Lapierre, se sont rendus hier en délégaion auprès de l'Hon. M. Galipault pour lui demander une augmentation de subside afin d'aider à l'amélioration de l'embranchement de cette voie ferrée de Scott-Jonction à Québec. L'Hon. Ministre des Travaux Publics a fait un excellent accueil aux délégués.

SEANCE DU CABINET

QUEBEC, 29.— Les membres du cabinet provincial ont eu une séance, hier après-midi, et ont siégé très tard. On croit qu'ils se sont occupés de régler le travail de la session pour la semaine prochaine.

Un peu avant cette séance, le Premier Ministre et l'Hon. M. Perreault, Ministre de la Colonisation, ont reçu une délégaion formée des principaux officiers de la Ligue Nationale de Colonisation de Québec qui sont venus demander au Gouvernement un octroi de \$15,000 pour aider à la construction d'un orpènat de colonisation. Les Ministres ont promis d'étudier le projet.

L'AFFAIRE GARNEAU OCCUPE TOUJOURS LES DETECTIVES

Service Spécial MONTREAL, 29.—A peine Riou avait-il remené son prisonnier à Montréal, où le chef Lortrain en prit soin, qu'il recevait l'ordre de partir pour un endroit dont on refuse de dévoiler le nom et où le second des meurtriers se cache depuis son départ de Québec.

Le détective Riou est donc reparti immédiatement et une dépêche, reçue hier de Montréal, annonce qu'il a capturé son homme et qu'il sera de retour à Montréal samedi ou dimanche. Le mission de Riou dans le lointain pays que l'on refuse de nommer était moins difficile que celle de Sudbury, où il a passé deux mois, mais elle offre des dangers cependant. Aussi n'a-t-on pas voulu confier à d'autres détectives la tâche d'aller arrêter le troisième prisonnier.

A LA LEGISLATURE DE L'ONTARIO

(Presse Canadienne) TORONTO, 29.—A la législature d'Ontario le leader du parti libéral a fait, une violente sortie contre le premier ministre Drury. Ce dernier venait de parler d'élargissement de cadres politiques, faisant allusion au parti des Fermiers qui représentaient M. Dewar lui a répondu que ce n'était pas élargir les cadres que de rejeter le parti libéral au dernier plan, ce parti qu'avaient formé les fermiers les ouvriers et les paysans jusqu'en 1917 et qui protégeait si efficacement les questions morales et de religion. Ce n'est pas non plus faire preuve de largeur de vue, que de jouer le rôle du pharisien et de remercier Dieu de n'être pas semblable au commun des mortels et de réclamer pour soi-même un crédit qui est dû à la coopération dévouée des autres. Dewar va jusqu'à traiter Drury de caméléon politique, qui change de parti avec les circonstances du moment.

LE BANQUET DES AVICULTEURS

Le onzième banquet annuel des membres de l'Association Avicole des Cantons de l'Est, à la salle de l'Eglise méthodiste, hier soir, a été couronné d'un franc succès. La fête était présidée par M. A. S. Cleary, président de l'Association. Outre ce dernier plusieurs adresses furent lues: MM. A. Taylor, d'Ottawa; A. Hillhouse, de Foster; M. Morkhill, Ward, de Foster; Rév. M. Brown, Sherbrooke; Hibbey, Stanstead; Wright, le colonel Worthington et S. Francis, secrétaire de la E.T.A.A. Tous firent ressortir le grand besoin de la production des vivres actuellement et le rôle que joue l'aviculture dans cette production. Les vœux se déclarèrent enchantés du succès obtenu par l'exposition avicole de Sherbrooke cette année et en félicitèrent les zélés organisateurs.

LE PROCES DE DEUX AVOCATS

(Presse Canadienne) BOSTON, 29.—Peter M. Holmes et Robert D. Weston, avocats, ont été trouvés coupables par un jury en cour supérieure hier, d'avoir reçu des effets volés. Ces effets consistaient en lettres prises au bureau d'avocat de M. D. P. Coakley. C'était le deuxième procès sur cette accusation.

LLOYD GEORGE EN APPELLE AU PEUPLE

(Presse Canadienne) LONDRES, 29.— Le Times de Londres dit que le premier ministre Lloyd George a envoyé de Paris des ordres pour préparer la machine électorale pour les élections générales en mai ou en juin, après la présentation du budget.

LA LEGISLATURE A AJOURNE JUSQU'A MARDI APRES-MIDI

La séance n'a duré hier que de onze heures jusqu'à midi. — Montant de la dette de la province. — La loi constituant en corporation la paroisse de St-Philibert, comté de Beauce, a été adoptée en première lecture. — Autres bills à l'étude.

DE NOTRE CORRESPONDANT

QUEBEC, 29.— La Chambre n'a siégé hier que de onze heures à midi, après quoi elle s'est ajournée à quatre heures, mardi après-midi. L'on n'a considéré que des affaires de routine. Parmi les nouvelles pétitions pour bills qui ont été présentées, on signale celles qui ont trait aux cités de Verdon et Montréal-Nord. Un bill sera présenté par M. Galt pour amender la charte de la Anglo-American Trust. A. M. Renaud, l'Hon. M. Mitchell a répondu que la dette consolidée de la province actuellement était de \$45,892,113.55 et que la dette non consolidée était \$4,483,129.30. L'on a référé au comité des bills publiés le bill de l'Hon. M. Taschereau amendant les statuts refondu, 1909, et le code civil relativement à l'enregistrement des compagnies constituées en corporation, des sociétés commerciales et autres. En comité, la Chambre a passé en troisième lecture le bill de M. Bercoffitch changeant le nom de la fa-

LES MAUX DONT SOUFFRE LE MONDE

(Presse Canadienne) ROME, 29.— Le pape Benoît XV à l'occasion du septième centenaire de la fondation du Tiers-Ordre de St-François d'Assise, a adressé une encyclique hier à tous les évêques du monde pour demander à toute la chrétienté de travailler pour la paix mondiale et la réconciliation chrétienne.

«La véritable paix, dit l'encyclique, est impossible à moins qu'elle ne soit basée sur la tranquillité de l'âme. Par conséquent, la vertu chrétienne est nécessaire. Les Tertulians doivent réparer l'esprit chrétien et combattre les pires maux du siècle, principalement l'avidité insatiable à posséder les biens de ce monde et la soif inextinguible des plaisirs. Ces maux apparaissent manifestement dans la rivalité entre le prolétaire et le riche aussi bien que dans les habits immodestes des femmes et les danses modernes.»

SHERBROOKE BAT LE QUEBEC HIER

(Presse Canadienne) QUEBEC, 29.— Les deux clubs Sherbrooke et Québec étaient hier aux prises au Curling, avec le résultat suivant: (Première série)

Québec Sherbrooke James Norton L. Lelièvre T. P. Ross H. A. Hyndman P. A. Dale R. McMurray J. Thompson (skip) 10 J. F. Watson (skip) 17 R. C. Cream R. D. Wiggert R. Langiers W. S. Parent H. G. Perry R. MacMurray C. S. Handley (skip) 11 H. A. Hyndman (skip) 5 Total 21 Total 22 Sherbrooke a gagné par un point. La seconde série sera jouée plus tard à Sherbrooke.

LE VICTORIA A BATTU LE SEATTLE

(Presse Canadienne) VICTORIA, 29.— Le club Victoria a battu hier soir ici le Seattle par 5 à 3.

HALIFAX, 29.— Dans une partie de la Ligue de la Cité hier soir, Dalhousie a battu Wanderers par 6 à 3.

NEW-GLASGOW, 29.— Le New Glasgow Indépendant a battu Victoria de Moncton par 7 à 6.

(Presse Canadienne) MONTREAL, 29.— Veno, joueur de hockey de Chatham, N. B., a disparu mystérieusement.

On n'a pas eu de ses nouvelles depuis mardi.

DESASTREUX INCENDIE A BEAUCEVILLE

De notre correspondant BEAUCEVILLE, 29.— Dans la nuit de mardi à mercredi, vers les dix heures et demie, le feu s'est déclaré dans le magasin de M. Jean Poulin, à Beauceville-est. M. Poulin avait travaillé jusqu'à 9 heures et quand il partit tout était dans l'ordre. Vers les onze heures, alors que le train, dû à 9 heures, entré en gare, des passagers de retour s'aperçurent que la fumée sortait à l'arrière du magasin. Vite on accourut avertir M. Poulin. L'alarme générale fut donnée par les téléphones et les cloches de l'église. Quand les pompiers improvisés furent sur les lieux, il était déjà impossible de sauver le magasin et les marchandises: le feu s'était répandu dans toutes la bâtisse. Heureusement il y avait une couverture en toile chargée d'une épaisse couche de neige. On procéda alors au sauvetage des personnes des maisons voisines et aux ménages. A force de travail on parvint à sauver la maison de M. François Veilleux, voisine à peine de dix pieds du magasin incendié. On a craint aussi quelque temps pour la maison, privée du propriétaire du magasin et celle du Dr E. Bernier. Mais la neige recouvrant les couvertures fut d'une aide superbe. On parla de faire venir la pompe à incendie de Saint-Georges, mais le vent était favorable et les chemins étaient mauvais. C'est été l'affaire de deux heures au moins avant de bénéficier de cet appareil. En ces circonstances on regrette de ne pas avoir de protection contre l'incendie et les projets se forment. Mais aussitôt le feu éteint, on met les propositions dans l'oubli. Vers une heure après minuit, le feu était maîtrisé et les maisons voisines hors de danger. Les pertes s'élevaient à \$20,000 en grandes parties couvertes par les assurances. Les bâtisses du magasin appartenant à M. le notaire Fortier, de Beauceville.

Sur le matin on s'empressa de voir au coffre-fort qui était renversé, dans la cave, à travers les ruines. Il y avait là des livres de crédit pour plusieurs mille piastres, des billets promissaires, quelque argent, etc. On put retirer le tout en bon état, mais dix minutes plus tard tout aurait été perdu. Malgré les importantes garanties lors de la vente, le coffre-fort n'avait pu supporter un feu de trois à quatre heures. Il n'y a donc de pratique et de certain que les voûtes en briques et en ciment. M. Jean Poulin construisa un magasin au printemps et sera de nouveau au service de sa nombreuse clientèle.

Paletots Semi-ready Collet-en-Velours 50% de Réduction
Valeur de \$75.00, pour \$37.50
Valeur de \$60.00, pour \$30.00
Valeur de \$50.00, pour \$25.00
Valeur de \$40.00, pour \$20.00
COMPLETS SEMI-READY A MOITIE PRIX
Il nous reste une quinzaine de complets, dans les lignes désassorties, que nous vendrons à 50% de réduction.
Empressez-vous de venir faire votre choix.

Chaussures
Toutes nos chaussures sont garanties. Valeurs extraordinaires pour \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$8.00 et \$9.50.
Tel. 1071 LE MAGASIN SEMI-READY Tel. 1071
Routhier & Perron Limitée
Successeurs de J. H. Poupard Co., Ltée.
42, Rue Wellington-Nord Sherbrooke

PRÊTS D'AFFAIRES
Cette Banque est en tout temps prête à aider les entreprises légitimes d'affaires qui ont des besoins bancaires, soit sous forme de prêts garantis ou d'escompte d'effets de commerce approuvés.
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
CAPITAL PAYE \$15,000,000
FONDS DE RESERVE \$15,000,000
SUCCURSALE DE SHERBROOKE: E.W. Farwell, gérant



TERRES ET PROPRIETES  
DE VILLE A VENDRE

J.-O. Royer

Edifice Nault et Lacroix  
50, Rue King-Ouest Tel. 1262 w. Rés. 294 j.

# LA TRIBUNE DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, SAMEDI, 29 JANVIER 1921

TROIS

McJANAMY & WALSH

Stocks, Débentures, Grains  
Edifice Whiting Tél. 21  
Fil privé, cotations directes.

## GIN PILLS

Si vous constatez que les remèdes ne guérissent pas votre maladie des reins, faites comme Alexandre LaRue, âgé de 72 ans. M. Larue a souffert de la maladie des reins pendant des années, lorsqu'enfin il a acheté "Gin Pills". Voici ce qu'il écrit: "Ce remède m'a fait plus de bien que tous ceux que j'avais pris." Pourquoi souffrir plus longtemps? Vous pouvez acheter "Gin Pills" chez tous les pharmaciens. 60c la boîte ou 3 boîtes pour \$3.00. Rappelez-vous notre garantie—remboursement de votre argent si vous n'êtes pas satisfait. Demandez un échantillon gratuit à National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Na-Dru-Co., Inc., 202 Main St., Buffalo, N.Y.

## CONFERENCE AU CERCLE BOURGEOIS

Une conférence sera donnée dans la soirée de lundi le 31 janvier prochain à la salle du Mont-Notre-Dame par le R. P. L.-E. Trudeau O. P., supérieur des Dominicains, à Notre-Dame de Grâce, Montréal. Cette conférence aura lieu sous les auspices du Cercle Marguerite Bourgeoys, de cette ville, dont Mme Annette-D. Codé est la présidente. La soirée s'ouvrira à 8 heures précises.

Le programme comprend, outre cette causerie du R. P. Trudeau, une

partie artistique et musicale dont l'exécution a été confiée à des amateurs locaux très en vus.

Comme pour les soirées précédentes organisées par le Cercle, il n'y a pas de doute que celle-ci remportera le succès qui lui revient de droit.

Tous les amateurs de l'art et des choses de l'esprit sont cordialement invités.

## RECOMPENSE

PERDU un couvercle gris de souape (valve) pour char Nash, de la gare du Grand Tronc à la rue Wellington. Prière de retourner au propriétaire, J.-O. Nault, 39, rue King-Ouest.

## LA CIE DU TRAMWAY POURRA MAINTENANT AUGMENTER SES TAUX

La Commission des Utilités Publiques donne gain de cause à Sherbrooke Railway. — Après le 14 février prochain les prix de passage seront de 10 cents pour les adultes et de 4 cents pour les enfants. — Jugement traduit au complet.

Nous avons reçu, hier midi, le jugement que vient de rendre la Commission des Utilités Publiques au sujet d'une requête opposée par la Cité de Sherbrooke et par laquelle la Sherbrooke Railway demandait, ce mois-ci, une augmentation de ses prix de passage.

Ce rapport étant rédigé en anglais et voulant le donner au long à nos lecteurs nous avons, afin d'en faire une exacte traduction, retardé sa publication à aujourd'hui.

La partie requérante allègue qu'elle est constituée en corporation par charte provinciale et qu'elle a en opération un réseau de tramways dans la cité de Sherbrooke, qu'actuellement ses taux de passage ne permettent pas de rencontrer les dépenses par elle encourues, qu'en vertu du règlement municipal 393 il est prévu que ces taux soient révisés à la demande et requête de l'une ou de l'autre des parties et qu'en cas où il n'y aurait pas accord entre elles que la présente Commission soit appelée à décider d'une manière finale, que la présente requête est soumise à la Commission du consentement des deux parties et enfin, que la requérante prie la Commission d'approuver les taux demandés dans sa pétition.

### L'augmentation

A une séance de la Commission, tenue à Sherbrooke le 3 janvier, les deux parties étaient représentées par procureur; la requérante soumit alors sa preuve et ses arguments et la défenderesse se contenta d'interroger contradictoirement et d'argumenter.

Aucun plaidoyer écrit ne fut présenté par la défenderesse, mais elle soutint, lors de l'enquête, que la Commission n'avait pas autorité d'agir en la cause dans le moment, vu que les présents taux sont en force pour une période de douze mois par renouvellement tacite dû au fait que la requérante fit défaut d'en demander la révision dans l'intervalle voulu.

### Pour la forme

On peut être porté à croire que l'objection présentée par la défenderesse n'ayant cependant été soumise il faut en disposer.

Les prétentions orales de la défenderesse sont que les taux de passage tels qu'établis dans le règlement municipal 393, étaient pour un terme de douze mois, avec la faculté de les réviser à chaque douze mois subséquents à la demande de l'une ou de l'autre partie contractante; que ces termes datent de la passation du règlement 393, le 14 juillet 1919; que la requérante n'ayant pas cherché à réviser les taux avant le 21 octobre 1920, il s'en suit qu'il y a renouvellement tacite quant aux taux et que, en conséquence, cette Commission n'a pas de pouvoir d'agir en la matière.

### Désistement

Admettant pour le bénéfice de la discussion, qu'il y avait renouvellement tacite des taux, la cité avouait le pouvoir de s'en désister et s'en est-elle désistée? C'est dans l'affirmative croyons-nous, que nous devrions répondre à ces deux questions.

Si la défenderesse vint à la conclusion que c'était dans l'intérêt public de faire ce désistement ce n'était pas seulement son droit mais son devoir de le faire. Quant à savoir s'il y eût désistement du renouvellement en question, si jamais ce dernier existait, il y a peu de doute.

Lors de la demande de la requérante à la défenderesse pour une révision des prix de passage la défenderesse n'alléguait pas que ces prix étaient en force pour douze mois. La chose fut référée à la Commission des Finances et deux fois cette commission fit un rapport favorable à la demande à la condition que les livres de la compagnie fussent vérifiés par l'auditeur municipal.

Le vote du maire  
La défenderesse après avoir de nouveau référé le rapport en question le rejeta finalement par le vote du maire, sans qu'il fut alors fait mention du renouvellement tacite qu'on alléguait.

La preuve écrite à cet effet n'est pas réfutée. La pétition, de plus, allègue qu'il fut unanimement décidé à une assemblée du conseil, le 17 décembre 1920, de référer l'affaire à la Commission. Quoiqu'il n'y ait aucune preuve écrite au dossier pour établir cela, la chose n'est pas réfutée et il n'y a apparemment aucune raison d'en douter.

Adjudication  
Nous sommes d'opinion que l'affaire est régulièrement devant la Com-

## RHUMATISE PEN- DANT CINQ ANS

Nous n'avons jamais souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVLS"



MR. JOHN E. GUILDERSON

Casier postal 123, Parrsboro, N.E. "J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui."

J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médecines. En 1916, je vis dans une annonce que "Fruit-a-tivls" guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert.

Toute personne qui désirerait m'écrire au sujet de "Fruit-a-tivls" je serais heureux de leurs raconter tout le bien que m'a fait "Fruit-a-tivls."

JOHN E. GUILDERSON.  
Entrepreneur et maçon.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruits-a-tivls Limited, Ottawa, Ont.

mission et que nous avons à nous prononcer sur la pétition pour augmentation des prix de passage selon le contrat conclu entre les parties, clauses trois (3) et huit (8) qui décrètent que toutes les causes de désaccord puissent être référées à cette Commission par l'une ou l'autre des parties pour décision finale.

Les taux actuels, d'après le contrat sont les suivants:

### Taux actuels

"De 6 heures du matin à minuit, 8 cents ou quatre billets pour 25 cents; de minuit à 6 heures du matin, 15 cents; enfant âgé de moins de 14 ans, 4 cents ou 8 billets pour 25 cents. Les correspondances sont gratuites. Ces prix seront en force pendant un an après la passation du règlement 393 et, après, seront sujets à être révisés à chaque année à la demande ou de la compagnie ou de la cité. Au cas où les parties ne s'entendent pas entre elles la question sera soumise à la Commission des Utilités Publiques pour Québec qui décidera d'une manière finale et obligant les deux parties."

### La requête

La requête demande que les taux, pour les douze mois après l'ordre de la Commission soient les suivants: "10 cents le billet ou 6 pour 50 cents; pour enfants moins de 14 ans, 5 cents, ou 8 billets pour 25 cents, de 6 heures du matin à minuit et de minuit à 6 heures 15 cents, correspondances gratuites.

### Lourdes pertes

Les principales raisons invoquées de la part de la compagnie et prouvées oralement et par écrit sont: "Les opérations pour les douze mois finissant le 30 septembre 1920 occasionnèrent des pertes très lourdes: Revenu total . . . \$7,270.48 Opération et coût du maintien . . . \$9,537.05

\$2,266.57 et cela sans tenir compte de la dépréciation et des intérêts". Après avoir entendu la preuve soumise et la transposition des témoins, après avoir étudié les documents au dossier lesquels donnent suffisamment l'état des revenus et des dépenses de la requérante aussi bien que l'état de ses finances pour 1916, 1917, 1918 1919 et 1920, qui sont dûment vérifiés et qui démontrent qu'on ne tient aucun compte de la dépréciation et des intérêts, nous sommes d'opinion que la requérante est justifiée de demander une augmentation de ses taux de passage.

Nous avons étudié attentivement le rapport mensuel des revenus des chemins de fer pour l'année précédente 1920, rapport complet donnant le nombre de passagers qui prirent place dans chaque section de chemin de fer, le prix de passage pour le parcours d'un mille. Nous avons aussi constaté une augmentation dans le nombre des passagers sur les tramways depuis l'existence du réseau "Fairmount".

### Les nouveaux prix

Adultes. — 10 cents ou 6 billets pour 50 cents.  
Enfants. — 4 cents ou 8 billets pour 25 cents.  
De minuit à 6 heures du matin, 15 cents.

Les correspondances sont gratuites.

## IMPORTANT JUGEMENT CONFIRME PAR LA COUR DE REVISION

La Cour de Révision vient de confirmer un jugement de l'honorable juge Hutchinson accordant la somme de \$2,326.50 à un jeune garçon qui se fit accidentellement amputer une jambe alors qu'il travaillait.

Parmi les récents jugements rendus en Cour de Révision, siégeant à Montréal, nous remarquons celui de la cause de Boulanger vs Tobin Manufacturing Company, qui fut confirmé unanimement. Il s'agit d'une poursuite en vertu de la Loi sur les Accidents du Travail.

Le 8 août, 1919, Antonio Boulanger, mineur, âgé de quatorze ans, était à travailler à Bromptonville, par la Tobin Manufacturing Company, Limited. Son travail consistait à enlever du moulin les déchets de planche, afin de permettre la circulation; il se fit prendre la jambe droite par une chaîne qui circulait à l'avant du moulin, pour permettre le transport des déchets en question par suite de cet accident, il dut subir l'amputation de la jambe droite.

M. Wilfrid Boulanger, père de Antonio, lui fit nommer un tuteur en cette qualité une poursuite en vertu de la Loi sur les Accidents du Travail.

La compagnie intéressée contesta l'action du demandeur, alléguant qu'il n'était pas arrivé au jeune Boulanger, pendant qu'il était à l'ouvrage un autre compagnon de son âge, avec qui il avait changé d'ouvrage contre les instructions répétées de ses contremaîtres. Ces dernières faits étaient niés par le demandeur.

La cause fut entendue au mois de mai par l'honorable Juge Hutchinson qui a rendu jugement le premier juin, en faveur du poursuivant, pour la somme de \$2,326.50. Cette cause fut alors inscrite par la compagnie défenderesse devant la Cour de Révision, siégeant à Montréal.

La compagnie se plaignait que l'accident n'aurait dû être révisé, et qu'il eût été le jugement était trop élevé. La cause fut entendue au dernier terme de la Cour de Révision, le jugement a été rendu récemment confirmant le jugement de première instance, le tout avec frais de la Cour supérieure et de la Cour de Révision contre la compagnie.

M. Boulanger qui a eu gain de cause en cette affaire était représenté par le bureau légal Nicol, Lazarus & Couture.

## "CAMOUFLAGE" AU HIS MAJESTY

Une excellente troupe professionnelle exclusivement composée de soldats de retour du front et ayant appartenu à la 4ème Division Canadienne Interarmées, hier soir, au théâtre "His Majesty" la plus jolie revue musicale encore présentée à Sherbrooke cette saison: "Camouflage".

Chacun des nombreux numéros de l'intéressant programme fut un régal pour l'auditoire et accueillit par d'enthousiastes applaudissements. Les scènes se succédant rapidement; toutes sont du meilleur goût et rendues avec art. "Camouflage" est bien le mot qui convient à cette revue dans laquelle de vaillants soldats de la grande guerre savent et bien s'en servir de temps en temps "camoufler" de charmantes demoiselles, en d'amusantes coquetteries.

Nommer les plus intéressantes parties du programme d'hier soir serait donner le programme en son entier. La troupe, dirigée par le capitaine Plunkett, est encore au "His Majesty" cet après-midi et ce soir.

### Le 14 de février

Ces taux prendront effet lundi le 14 février prochain et seront en force jusqu'à ce que révisés en vertu du règlement 393 de Sherbrooke. (Signé) J.-Geo. Garneau, Président temporaire.

## DECES

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES  
BOUCHER. — Les funérailles de Madame Antoine Boucher, née Marie Bibeau, auront lieu lundi le 31 janvier. Le convoi fera quitter la résidence de la défunte à 9 heures, 30 pour se rendre à la cathédrale. Service à 9 heures.

parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

## BROMA

Le Parfait Tonique Reconstituant

est recommandé dans tous les cas d'épuisement nerveux et de convalescence lentes et pénibles, parce qu'il est particulièrement présumé, il ne nécessite aucun effort de l'estomac pour être absorbé dans le système, ce qui rend ses effets rapides et sûrs.

BROMA est un Tonique Reconstituant contenant dans un médium agréable les Glycérophosphates de Chaux, de Soude et de Fer ainsi que l'extrait de Viande Peptatisée.

En vente partout.  
DR. ED. MORIN & CIE, LIMITEE, QUEBEC.

—M. et Mme Féréol Labelle, de la rue Queen, sont partie, vendredi pour une promenade de plusieurs jours chez des parents et des amis à Marieville.  
—M. Alcide Lareau, de Mansonville, était de passage à Sherbrooke, et visitait M. et Mme Auguste Desjette rue Alexandre.

## Les Dépenses de Funérailles

sont toujours élevées. Epargnez de 30 à 25 pour cent en vous adressant à

J. H. JALBERT

Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur d'expérience.  
Spécialité : Funérailles de 1ère classe.  
Tél. 249 ou 1316-J. Succursale, 68 Galt. Tél. 1159-W.

## A NOS CLIENTS DU DETAIL

Depuis quelques années, sur toute vente au comptant, nous donnons un coupon d'escompte remboursable en certaines marchandises. Nous avons même aménagé un magasin à cette fin.

Bien que ce système ait entraîné, l'an dernier, une dépense réelle de près de \$9,000.00, nous ne sommes pas satisfaits. Nous voulons faire mieux, mais par un procédé plus direct.

Disons d'abord que ces primes seront discontinuées à partir du premier février prochain; que les coupons sortis seront remboursables jusqu'au 28 février, après quoi ils seront sans valeur.

A cette fin nous faisons disparaître les dépenses considérables qu'entraîne le magasin de primes : Salaire, loyer, chauffage, taxe d'affaires, intérêt sur capital investi dans cette marchandise, etc.

Nous voulons aussi éviter à nos clients de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Nord, l'obligation d'aller chercher leurs primes, et c'est important.

Cette réduction de dépenses, nos clients en bénéficieront et les prix spécialement réduits permettront à TOUS nos clients, et sur TOUTE marchandise, d'emporter avec chaque achat le plein bénéfice de cette réduction.

Notre organisation si complète dans tous nos magasins nous permet de vous donner un service que nul n'égale à Sherbrooke.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier bien cordialement pour l'encouragement passé; nous sollicitons votre patronage dans l'avenir, et, de notre côté, nous n'égarerons absolument rien pour vous donner la plus entière satisfaction.

## Hébert & Fortier

### CCUPON GRAPHOLOGUE

Au Graphologue de la "Tribune"

Ci-inclus, veuillez trouver, avec 25 cents, un manuscrit à soumettre au Graphologue.

Nom .....

Adresse .....

Date .....

Tout manuscrit doit, autant que possible, être écrit à l'encre sur papier non rayé, ne pas être une copie et contenir au moins vingt lignes d'écriture.

LA "TRIBUNE", SHERBROOKE.

189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1625 et 1627  
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

## Assurance - Vol

L'Assurance contre le Vol est aussi nécessaire au commerçant que l'assurance contre le feu—Elle est aussi indispensable à ceux qui passent l'été à la campagne et qui, par conséquent, sont obligés de fermer leur résidence de ville. "La Prévoyance" émet des polices d'assurance contre le vol, couvrant le contenu des entrepôts, magasins, résidences privées, appartements, etc., etc., et remboursant ses

## La Prévoyance

# LA TRIBUNE

Membre de "L'Audis Bureau of Circulations"

—EDITEUR PAR—

la Compagnie de Publication La "Tribune" Limitée

14 Rue Wellington-S. — Sherbrooke, P. Q.

C.-A. ROUIDOUX, Directeur-Gérant

## TEXTE DE L'EXPOSE BUDGETAIRE DE L'HON. WALTER MITCHELL

La province de Québec a un surplus de \$951,910.50 pour l'année fiscale terminée au mois de juin dernier. — De vastes projets pour 1921. — Les emprunts. — Les sources de revenu en prévision. — Magnifique programme de bonnes routes et de ponts. — Les Cantons de l'Est ont leur bonne part dans ces améliorations. — Le mot d'ordre de cette année: "Une plus grande Province de Québec".

En se levant pour proposer que la Chambre se forme en comité des subventions, l'honorable M. Mitchell, trésorier de la province, fait précéder son exposé financier de quelques remarques préliminaires.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Le Trésorier rappelle qu'il n'a cessé de soutenir que la coopération est essentielle au bien-être du pays. Jamais elle de fait plus qu'à l'heure présente. C'est la coopération qu'il a fallu pour vaincre l'Allemand. C'est encore de ce même esprit de coopération qu'on a grandement bénéficié dans cette guerre commerciale où nous voilà engagés, et nous voyons venir à bout des difficultés et des obstacles qui se présentent.

Il n'y a tout de même pas lieu, à juste-titre, de faire du pessimisme.

En se levant pour proposer que la Chambre se forme en comité des subventions, l'honorable M. Mitchell, trésorier de la province, fait précéder son exposé financier de quelques remarques préliminaires.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Inutile de se lamenter sur le passé, appliquons-nous plutôt au développement des ressources naturelles, à l'extension de la production agricole, à l'amélioration de nos méthodes de travail. Nous possédons des ressources naturelles dont la valeur est inestimable, et dont l'étendue superficielle a à peine été effleurée. Nous avons des terres fertiles, vastes à perte de vue, qui attendent le colon et le labourer. Tout ce qu'il faut, ce sont des bras vigoureux, des hommes de cœur, pour mettre ces richesses en valeur. Au cours de ces dernières années, la tendance chez nos jeunes de deux sexes a été de quitter la vie des champs pour celle des villes et des grands centres de population. C'est aujourd'hui le temps de renverser ce mouvement, d'engager la jeunesse à sortir de l'encombrement des villes pour retourner à la vie champêtre et tirer profit de l'industrie fondamentale du sol. Les pays d'Europe dévastés par la guerre sont impuissants à produire leur propre consommation, les stocks de céréales du monde sont encore en déficit. La demande est énorme pour l'alimentation, aussi est-ce par une surproduction constante que notre province, notre pays, peuvent se mettre dans les meilleures conditions pour faire face à la situation nouvelle.

C'est l'intention du gouvernement de persévérer dans ses efforts pour employer les deniers publics avec économie et sagesse, pour les grands services de l'Instruction Publique, des Bonnes Routes, de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les questions d'éducation ont pris une énorme importance dans cette province; aussi, durant la présente session, un projet de loi sera soumis, autorisant entre autres choses le paiement de \$1,000,000.00 à chacune des Universités de McGill et de Laval à Québec, et donnant au gouvernement le pouvoir d'emprunter \$2,000,000.00 pour fins d'éducation élémentaire, modeste et d'autres degrés, ainsi que pour l'assistance des nécessiteux et des malades, particulièrement dans les hôpitaux et pour autres fins d'assistance publique en général.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, dit-il, tout cela est à mon sens une dépense nécessaire, sage et judicieuse, pourvu qu'elle soit faite de manière économique. Mais pour tout cela il faut trouver de l'argent. Il n'y a que deux moyens d'obtenir de l'argent pour de telles fins: l'un par emprunt, l'autre par des taxes ou licences.

Le Gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts afin d'emprunter le moins possible, et le ministre croit pouvoir dire qu'il n'est pas une province de l'étendue et de l'importance de la nôtre qui ait emprunté aussi peu, et qui ait autant augmenté son revenu par des moyens justes et raisonnables de perception sans surcharger le peuple. On s'est toujours appliqué à répartir le fardeau de manière à ce que ceux qui sont le plus en état de le supporter contribuent le plus; ainsi le gouvernement, depuis quelques années, a graduellement matériellement augmenté son revenu des ressources forestières, du développement des pouvoirs hydrauliques et des permis d'automobiles, de même que d'autres licences de telle façon que ceux qui jouissent de privilège contribuent la plus forte partie du revenu de la province.

Le Trésorier croit pouvoir dire que c'est l'intention du gouvernement de persévérer dans cette politique, de sorte que la province garde son rang élevé, retienne sa dépense en dedans de son revenu et solde la fin de chaque année par une balance du bon côté. Voilà ce qui est essentiel si nous voulons maintenir la haute position que nous occupons parmi les provinces de la Confédération, et continuer dans la voie du progrès, du bien-être et de la prospérité.

Le Trésorier rappelle à ce sujet que le 1er juillet 1919 la somme en banque était de \$579,233.24, et que les mandats impayés à même date s'élevaient à \$927,106.87. D'autre part, les recettes totales de toutes sources du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 s'élevaient à \$2,529,861.24, et le total des paiements de \$2,502,924.28, indiquant un excédent de recettes de \$26,936.96, laissant une balance de \$1,179,068.58, savoir: dépôts en banques \$1,789,842.24, sur laquelle somme devaient être payés des mandats échus au montant de \$604,778.71.

Le Trésorier rappelle qu'il n'a cessé de soutenir que la coopération est essentielle au bien-être du pays. Jamais elle de fait plus qu'à l'heure présente. C'est la coopération qu'il a fallu pour vaincre l'Allemand. C'est encore de ce même esprit de coopération qu'on a grandement bénéficié dans cette guerre commerciale où nous voilà engagés, et nous voyons venir à bout des difficultés et des obstacles qui se présentent.

Il n'y a tout de même pas lieu, à juste-titre, de faire du pessimisme.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Le Trésorier fait remarquer qu'il est évident, d'après ce qui précède que sans les grandes dépenses encourues pour les Bonnes Routes et en particulier, sans parler de l'Instruction Publique et des autres grands services publics, la Dette Fondée de la province serait pratiquement nulle, et personne assurément ne peut trouver à redire à ces grands services publics.

C'est l'intention du gouvernement de persévérer dans ses efforts pour employer les deniers publics avec économie et sagesse, pour les grands services de l'Instruction Publique, des Bonnes Routes, de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les questions d'éducation ont pris une énorme importance dans cette province; aussi, durant la présente session, un projet de loi sera soumis, autorisant entre autres choses le paiement de \$1,000,000.00 à chacune des Universités de McGill et de Laval à Québec, et donnant au gouvernement le pouvoir d'emprunter \$2,000,000.00 pour fins d'éducation élémentaire, modeste et d'autres degrés, ainsi que pour l'assistance des nécessiteux et des malades, particulièrement dans les hôpitaux et pour autres fins d'assistance publique en général.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, dit-il, tout cela est à mon sens une dépense nécessaire, sage et judicieuse, pourvu qu'elle soit faite de manière économique. Mais pour tout cela il faut trouver de l'argent. Il n'y a que deux moyens d'obtenir de l'argent pour de telles fins: l'un par emprunt, l'autre par des taxes ou licences.

Le Gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts afin d'emprunter le moins possible, et le ministre croit pouvoir dire qu'il n'est pas une province de l'étendue et de l'importance de la nôtre qui ait emprunté aussi peu, et qui ait autant augmenté son revenu par des moyens justes et raisonnables de perception sans surcharger le peuple. On s'est toujours appliqué à répartir le fardeau de manière à ce que ceux qui sont le plus en état de le supporter contribuent le plus; ainsi le gouvernement, depuis quelques années, a graduellement matériellement augmenté son revenu des ressources forestières, du développement des pouvoirs hydrauliques et des permis d'automobiles, de même que d'autres licences de telle façon que ceux qui jouissent de privilège contribuent la plus forte partie du revenu de la province.

Le Trésorier croit pouvoir dire que c'est l'intention du gouvernement de persévérer dans cette politique, de sorte que la province garde son rang élevé, retienne sa dépense en dedans de son revenu et solde la fin de chaque année par une balance du bon côté. Voilà ce qui est essentiel si nous voulons maintenir la haute position que nous occupons parmi les provinces de la Confédération, et continuer dans la voie du progrès, du bien-être et de la prospérité.

Le Trésorier rappelle à ce sujet que le 1er juillet 1919 la somme en banque était de \$579,233.24, et que les mandats impayés à même date s'élevaient à \$927,106.87. D'autre part, les recettes totales de toutes sources du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 s'élevaient à \$2,529,861.24, et le total des paiements de \$2,502,924.28, indiquant un excédent de recettes de \$26,936.96, laissant une balance de \$1,179,068.58, savoir: dépôts en banques \$1,789,842.24, sur laquelle somme devaient être payés des mandats échus au montant de \$604,778.71.

Le Trésorier rappelle qu'il n'a cessé de soutenir que la coopération est essentielle au bien-être du pays. Jamais elle de fait plus qu'à l'heure présente. C'est la coopération qu'il a fallu pour vaincre l'Allemand. C'est encore de ce même esprit de coopération qu'on a grandement bénéficié dans cette guerre commerciale où nous voilà engagés, et nous voyons venir à bout des difficultés et des obstacles qui se présentent.

Il n'y a tout de même pas lieu, à juste-titre, de faire du pessimisme.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Le Trésorier fait remarquer qu'il est évident, d'après ce qui précède que sans les grandes dépenses encourues pour les Bonnes Routes et en particulier, sans parler de l'Instruction Publique et des autres grands services publics, la Dette Fondée de la province serait pratiquement nulle, et personne assurément ne peut trouver à redire à ces grands services publics.

C'est l'intention du gouvernement de persévérer dans ses efforts pour employer les deniers publics avec économie et sagesse, pour les grands services de l'Instruction Publique, des Bonnes Routes, de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les questions d'éducation ont pris une énorme importance dans cette province; aussi, durant la présente session, un projet de loi sera soumis, autorisant entre autres choses le paiement de \$1,000,000.00 à chacune des Universités de McGill et de Laval à Québec, et donnant au gouvernement le pouvoir d'emprunter \$2,000,000.00 pour fins d'éducation élémentaire, modeste et d'autres degrés, ainsi que pour l'assistance des nécessiteux et des malades, particulièrement dans les hôpitaux et pour autres fins d'assistance publique en général.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, dit-il, tout cela est à mon sens une dépense nécessaire, sage et judicieuse, pourvu qu'elle soit faite de manière économique. Mais pour tout cela il faut trouver de l'argent. Il n'y a que deux moyens d'obtenir de l'argent pour de telles fins: l'un par emprunt, l'autre par des taxes ou licences.

Le Gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts afin d'emprunter le moins possible, et le ministre croit pouvoir dire qu'il n'est pas une province de l'étendue et de l'importance de la nôtre qui ait emprunté aussi peu, et qui ait autant augmenté son revenu par des moyens justes et raisonnables de perception sans surcharger le peuple. On s'est toujours appliqué à répartir le fardeau de manière à ce que ceux qui sont le plus en état de le supporter contribuent le plus; ainsi le gouvernement, depuis quelques années, a graduellement matériellement augmenté son revenu des ressources forestières, du développement des pouvoirs hydrauliques et des permis d'automobiles, de même que d'autres licences de telle façon que ceux qui jouissent de privilège contribuent la plus forte partie du revenu de la province.

Le Trésorier croit pouvoir dire que c'est l'intention du gouvernement de persévérer dans cette politique, de sorte que la province garde son rang élevé, retienne sa dépense en dedans de son revenu et solde la fin de chaque année par une balance du bon côté. Voilà ce qui est essentiel si nous voulons maintenir la haute position que nous occupons parmi les provinces de la Confédération, et continuer dans la voie du progrès, du bien-être et de la prospérité.

Le Trésorier rappelle à ce sujet que le 1er juillet 1919 la somme en banque était de \$579,233.24, et que les mandats impayés à même date s'élevaient à \$927,106.87. D'autre part, les recettes totales de toutes sources du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 s'élevaient à \$2,529,861.24, et le total des paiements de \$2,502,924.28, indiquant un excédent de recettes de \$26,936.96, laissant une balance de \$1,179,068.58, savoir: dépôts en banques \$1,789,842.24, sur laquelle somme devaient être payés des mandats échus au montant de \$604,778.71.

Le Trésorier rappelle qu'il n'a cessé de soutenir que la coopération est essentielle au bien-être du pays. Jamais elle de fait plus qu'à l'heure présente. C'est la coopération qu'il a fallu pour vaincre l'Allemand. C'est encore de ce même esprit de coopération qu'on a grandement bénéficié dans cette guerre commerciale où nous voilà engagés, et nous voyons venir à bout des difficultés et des obstacles qui se présentent.

Il n'y a tout de même pas lieu, à juste-titre, de faire du pessimisme.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Le Trésorier fait remarquer qu'il est évident, d'après ce qui précède que sans les grandes dépenses encourues pour les Bonnes Routes et en particulier, sans parler de l'Instruction Publique et des autres grands services publics, la Dette Fondée de la province serait pratiquement nulle, et personne assurément ne peut trouver à redire à ces grands services publics.

C'est l'intention du gouvernement de persévérer dans ses efforts pour employer les deniers publics avec économie et sagesse, pour les grands services de l'Instruction Publique, des Bonnes Routes, de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les questions d'éducation ont pris une énorme importance dans cette province; aussi, durant la présente session, un projet de loi sera soumis, autorisant entre autres choses le paiement de \$1,000,000.00 à chacune des Universités de McGill et de Laval à Québec, et donnant au gouvernement le pouvoir d'emprunter \$2,000,000.00 pour fins d'éducation élémentaire, modeste et d'autres degrés, ainsi que pour l'assistance des nécessiteux et des malades, particulièrement dans les hôpitaux et pour autres fins d'assistance publique en général.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, dit-il, tout cela est à mon sens une dépense nécessaire, sage et judicieuse, pourvu qu'elle soit faite de manière économique. Mais pour tout cela il faut trouver de l'argent. Il n'y a que deux moyens d'obtenir de l'argent pour de telles fins: l'un par emprunt, l'autre par des taxes ou licences.

Le Gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts afin d'emprunter le moins possible, et le ministre croit pouvoir dire qu'il n'est pas une province de l'étendue et de l'importance de la nôtre qui ait emprunté aussi peu, et qui ait autant augmenté son revenu par des moyens justes et raisonnables de perception sans surcharger le peuple. On s'est toujours appliqué à répartir le fardeau de manière à ce que ceux qui sont le plus en état de le supporter contribuent le plus; ainsi le gouvernement, depuis quelques années, a graduellement matériellement augmenté son revenu des ressources forestières, du développement des pouvoirs hydrauliques et des permis d'automobiles, de même que d'autres licences de telle façon que ceux qui jouissent de privilège contribuent la plus forte partie du revenu de la province.

Le Trésorier croit pouvoir dire que c'est l'intention du gouvernement de persévérer dans cette politique, de sorte que la province garde son rang élevé, retienne sa dépense en dedans de son revenu et solde la fin de chaque année par une balance du bon côté. Voilà ce qui est essentiel si nous voulons maintenir la haute position que nous occupons parmi les provinces de la Confédération, et continuer dans la voie du progrès, du bien-être et de la prospérité.

Le Trésorier rappelle à ce sujet que le 1er juillet 1919 la somme en banque était de \$579,233.24, et que les mandats impayés à même date s'élevaient à \$927,106.87. D'autre part, les recettes totales de toutes sources du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 s'élevaient à \$2,529,861.24, et le total des paiements de \$2,502,924.28, indiquant un excédent de recettes de \$26,936.96, laissant une balance de \$1,179,068.58, savoir: dépôts en banques \$1,789,842.24, sur laquelle somme devaient être payés des mandats échus au montant de \$604,778.71.

Le Trésorier rappelle qu'il n'a cessé de soutenir que la coopération est essentielle au bien-être du pays. Jamais elle de fait plus qu'à l'heure présente. C'est la coopération qu'il a fallu pour vaincre l'Allemand. C'est encore de ce même esprit de coopération qu'on a grandement bénéficié dans cette guerre commerciale où nous voilà engagés, et nous voyons venir à bout des difficultés et des obstacles qui se présentent.

Il n'y a tout de même pas lieu, à juste-titre, de faire du pessimisme.

Avant de soumettre à la Chambre, les résultats de la période financière terminée le 30 juin 1920 — résultats d'après lui très satisfaisants — en ce qu'ils démontrent non seulement que les finances de la province sont en parfait ordre, mais aussi que la province mérite richement les compliments que lui adresse la presse de tout le pays, quand elle parle de la province de Québec comme boulevard de l'ordre, du bon sens et de la sagesse. Le trésorier croit bon de consacrer quelques instants à l'examen des conditions actuelles existantes dans le monde comme dans notre propre pays.

À l'heure présente, notre pays comme tous les autres, traverse une phase de rétablissement. La période des mois excessifs et des cours exagérés, qui suit fatalement les grandes guerres, s'efface graduellement. Depuis le mois de mai dernier, les prix ont baissé de 15 pour cent, ils baissent encore, et c'est l'opinion de nos principaux banquiers et financiers que la baisse n'a pas encore touché le fond.

Rien d'insolite ni d'inattendu à cela, c'est la loi naturelle de l'offre et de la demande, la règle ordinaire des conditions économiques. Ce n'est rien qu'on puisse modifier par des lois ou des édits fixant les prix. Les hausses sont déterminées par le jeu de l'offre et de la demande, la même cause qui agit pour les baisses. On est trop souvent porté à attribuer la rareté des marchandises à la rareté des articles eux-mêmes, un oubli trop fréquent de la simple nature humaine d'exiger le plus haut prix de ce qu'on vend, comme de payer le moins cher possible pour ce qu'on achète. Dans ces derniers temps, les gens ont noté notamment leurs achats, les banques ont serré les cordons et restreint leur crédits. Il en est résulté, pour ceux qui avaient de gros stocks sur les bras, nécessité de vendre, à perte en bien des cas, pour se tenir à flot. Ce sont là des conséquences toutes naturelles du mouvement économique. En somme, c'est tout simplement le retour graduel d'une situation économique désordonnée à son équilibre normal, par la tendance naturelle des choses à reprendre leur niveau.

Un autre facteur qui s'est mis de la partie est la concurrence du commerce étranger. Pendant quelques années, cette concurrence n'avait guère compté grâce à la guerre, mais aujourd'hui que la guerre est finie, l'industrie étrangère a mis ses machines et tout son monde à fabriquer des articles de commerce au lieu de matériel de guerre, elle envahit nos marchés et fait une rude compétition à nos propres manufactures.

C'est donc une situation sérieuse qui se présente et le seul moyen que nous ayons de tenir à tête à cette guerre commerciale, le voici en peu de mots: Coopération entre Capital et Travail; redoublement d'activité ouvrière; surproduction agricole; activité de développement de nos ressources naturelles; enfin, pratiquer la plus stricte économie.

Le Trésorier fait remarquer qu'il est évident, d'après ce qui précède que sans les grandes dépenses encourues pour les Bonnes Routes et en particulier, sans parler de l'Instruction Publique et des autres grands services publics, la Dette Fondée de la province serait pratiquement nulle, et personne assurément ne peut trouver à redire à ces grands services publics.

C'est l'intention du gouvernement de persévérer dans ses efforts pour employer les deniers publics avec économie et sagesse, pour les grands services de l'Instruction Publique, des Bonnes Routes, de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les questions d'éducation ont pris une énorme importance dans cette province; aussi, durant la présente session, un projet de loi sera soumis, autorisant entre autres choses le paiement de \$1,000,000.00 à chacune des Universités de McGill et de Laval à Québec, et donnant au gouvernement le pouvoir d'emprunter \$2,000,000.00 pour fins d'éducation élémentaire, modeste et d'autres degrés, ainsi que pour l'assistance des nécessiteux et des malades, particulièrement dans les hôpitaux et pour autres fins d'assistance publique en général.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, dit-il, tout cela est à mon sens une dépense nécessaire, sage et judicieuse, pourvu qu'elle soit faite de manière économique. Mais pour tout cela il faut trouver de l'argent. Il n'y a que deux moyens d'obtenir de l'argent pour de telles fins: l'un par emprunt, l'autre par des taxes ou licences.

Le Gouvernement s'est efforcé dans le passé de prélever autant d'argent qu'il le pouvait au moyen d'impôts afin d'emprunter le moins possible, et le ministre croit pouvoir dire qu'il n'est pas une province de l'étendue et de l'importance de la nôtre qui ait emprunté aussi peu, et qui ait autant augmenté son revenu par des moyens justes et raisonnables de perception sans surcharger le peuple. On s'est toujours appliqué à répartir le fardeau de manière à ce que ceux qui sont le plus en état de le supporter contribuent le plus; ainsi le gouvernement, depuis quelques années, a graduellement matériellement augmenté son revenu des ressources forestières, du développement des pouvoirs hydrauliques et des permis d'automobiles, de même que d'autres licences de telle façon que ceux qui jouissent de privilège contribuent la plus forte partie du revenu de la province.

Le Trésorier croit pouvoir dire que c'est l'intention du gouvernement de persévérer dans cette politique, de sorte que la province garde son rang élevé, retienne sa dépense en dedans de son revenu et solde la fin de chaque année par une balance du bon côté. Voilà ce qui est essentiel si nous voulons maintenir la haute position que nous occupons parmi les provinces de la Confédération, et continuer dans la voie du progrès, du bien-être et de la prospérité.

Le Trésorier rappelle à ce sujet que le 1er juillet 1919 la somme en banque était de \$579,233.24, et que les mandats impayés à même date s'élevaient à \$927,106.87. D'autre part, les recettes totales de toutes sources du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 s'élevaient à \$2,529,861.24, et le total des paiements de \$2,502,924.28, indiquant un excédent de recettes de \$26,936.96, laissant une balance de \$1,179,068.58, savoir: dépôts en banques \$1,789,842.24, sur laquelle somme devaient être payés des mandats échus au montant de \$604,778.71.

# CONTRE LE RHUME

## LES TOUSSEUX

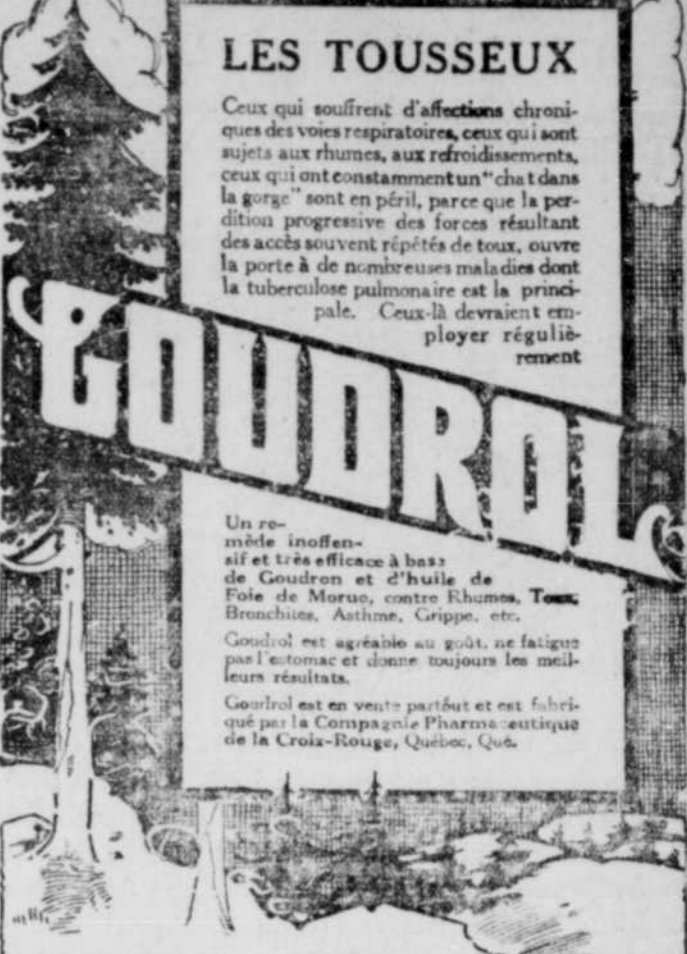
Ceux qui souffrent d'affections chroniques des voies respiratoires, ceux qui sont sujets aux rhumes, aux refroidissements, ceux qui ont constamment un chat dans la gorge sont en péril, parce que la perturbation progressive des forces résultant des accès souvent répétés de toux, ouvre la porte à de nombreuses maladies dont la tuberculose pulmonaire est la principale. Ceux-là devraient employer régulièrement

# GOUDROL

Un remède inoffensif et très efficace à base de Fole de Goudron et d'huile de Fole de Morue, contre Rhumes, Toux, Bronchites, Asthme, Grippe, etc.

Goudrol est agréable au goût, ne fatigue pas l'estomac et donne toujours les meilleurs résultats.

Goudrol est en vente partout et est fabriqué par la Compagnie Pharmaceutique de la Croix-Rouge, Québec, Qué.



—M. Eudore Goyette, de Beauport, est de passage à Sherbrooke dans un but d'affaires.

—M. Charles Gadin, de Laprairie, est de passage à Sherbrooke pour affaires professionnelles, hier.

## LOUIS O'C. MIGNAULT

ARPENTEUR-GEOMETRE

66<sup>B</sup>, Parc Facine, Sherbrooke Tél. 1378j

A Richmond, au bureau du Notaire DuBois, tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois.

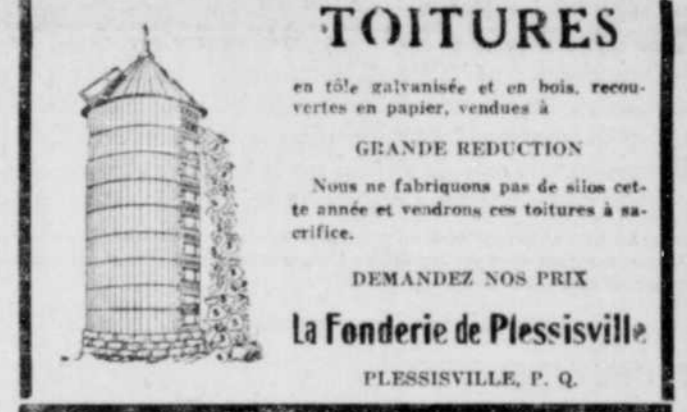
## TOITURES

en tôle galvanisée et en bois, recouvertes en papier, vendues à GRANDE REDUCTION

Nous ne fabriquons pas de siliques cette année et vendrons ces toitures à sacrifice.

DEMANDEZ NOS PRIX

La Fonderie de Plessisville  
PLESSISVILLE, P. Q.



## ATELEZ VOTRE CHEVAL AVEC L'UN DE NOS HARNAIS.

Vous en viendrez à la conclusion que c'est le plus beau harnais que vous ayez vu. Essayez-le sur la promenade, vous verrez qu'il est bien fait et de manière à prévenir tout accident. Bien que léger, il est exceptionnellement fort, à cause du matériel de première qualité qui a servi à sa fabrication. Entrez, nous vous montrons le harnais que vous désirez.

## J. N. Boisvert

1, rue King Ouest.



## Les conditions actuelles nous obligent de discontinuer de donner des coupons

Donc à partir du 1<sup>er</sup> février ces coupons en échange de primes seront discontinués et les coupons sortis seront remboursables tout le mois de février, après quoi ils seront sans valeur.

Nos clients bénéficieront de ce changement par les réductions spéciales que nous nous efforçons de faire sur les marchandises en général, tout en maintenant notre devise: "QUALITE".

Nous profitons de cette occasion pour remercier nos clients de l'encouragement qu'ils ont bien voulu nous donner et, comme toujours, nous vous assurons la plus entière satisfaction dans l'avenir.

## S. & W. Fortier, Ltée

18, rue King-Est, 143, rue Alexandre

## TRIBUNE LIBRE

Sous ce titre nous publions les brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse véritables de leurs auteurs, qui pourront si ils le désirent se servir d'un pseudonyme pour la publication.

Il va sans dire que LA TRIBUNE ne se tient responsable d'aucune communication de ce genre.

### ELECTION A COATICOOK

Coaticook, le 28 janvier 1921.

Monsieur le Directeur de La Tribune.

L'élection pour le maire à Coaticook tenue le 24 du courant a donné le résultat suivant:

Division Est No 1, majorité pour M. Dupuis	18
Division Est No 2, majorité pour M. Bachand	4
Division Est No 3, majorité pour M. Dupuis	17
Division Ouest, majorité pour M. Dupuis	134
	46 169
Majorité pour M. Dupuis	128

Fait à remarquer, M. Dupuis a obtenu la majorité dans trois divisions sur quatre et aussi le quartier Est qui est représenté par presque tous les Canadiens-français et également appuyé M. Dupuis.

La confiance accordée à M. Dupuis pour une seconde fois par les électeurs de Coaticook prouve leur appréciation de la justice qu'il a rendue à tous l'année qu'il a présidé les réunions du conseil de ville.

Le jugement annuel l'élection de M. Dupuis pour l'an dernier n'a pas changé l'opinion publique, car les contribuables savent fort bien que M. Dupuis s'est toujours montré juste et loyal envers ses concitoyens, et c'est bien sa politique d'union et de bonne entente entre les races qui lui a mérité cette grande majorité sur son loyal et honnête adversaire.

Un citoyen.

—M. Joseph Bélie, de Manchester, N. H., est de passage à Sherbrooke, en route pour East-Broughton, où il va visiter des parents.

## AVIS

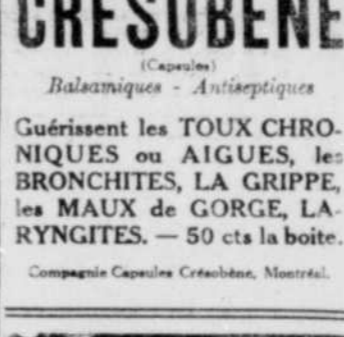
Aux membres de l'Harmonie, qu'il y aura pratique et assemblée générale dimanche le 30, à 2 hrs., à la salle de l'Harmonie. 292-1 ch

## GRESOBENE

(Capsules) Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boîte.

Compagnie Capsules Cresobene, Montréal.



## GENTIN

(Le Bon Tonique) AMER - APERITIF - TONIFIANT

Donne de l'APPETIT, rend les mets bons au goût, active la DIGESTION, ENGRAISSE, agit sur le FOIE, purifie le sang qui renforce tout le système.

GENTIN (Le Bon Tonique) est le remède qu'il vous faut.

\$1.00 la bouteille.

Compagnie Gentin, Montréal.



## Au Centre de la Finance HOTEL FREEMAN

152 rue St-Jacques - Montréal

Plan européen. Taux \$2.50 par jour et plus

150 chambres à coucher. 80 avec bain privé attaché.

Situé à cinq minutes de tous les terminus de chemins de fer et des débarcadères de bateaux.

Trois attractions saines à manger. Excellente cuisine, bon service, prix modérés.

Chs.-L. de Rouville, gérant.

## LA TRAVELLERS INSURANCE CO.


émet des polices d'assurance sur la vie, les accidents, l'automobile, la responsabilité, compensation des ouvriers, des bouilleries, les ascenseurs, les vitrines, le vol.

## Conway & Chamberlain

Nouveau Bloc Olivier Agents de la Travellers Insurance Co. "Assurez-vous à C & C C'est sûr"

## POUR LE FOIE ET LES INTESTINS

"Cascarets" sont les meilleurs remèdes pour hommes, femmes et enfants — coûtent peu.



WORK WHILE YOU SLEEP

"Cascarets" font fonctionner le foie et les intestins sans aucune douleur.

A votre réveil la constipation, la biliosité, le mal de tête, la pâleur, mauvais hâlement, mal d'estomac ou le rhume sont disparus. "Cascarets" nous causent pas d'ennuis, le jour suivant, comme le calomel. L'huile de ricin, les saïs et pilules.

"Cascarets" sont un agréable cathartique laxatif pour les adultes et les enfants.

Demandez "Cascarets" — à n'importe quelle pharmacie — 10, 25 et 50c la boîte.

No. A

—M. Williams Brochu de Waterloo, est actuellement à Sherbrooke pour affaires.

## SPECIAL AU CASINO



"GIRL OF MY HEART" WILLIAM FOX PRODUCTION

Samedi

## GENTIN

(Le Bon Tonique) AMER - APERITIF - TONIFIANT

Donne de l'APPETIT, rend les mets bons au goût, active la DIGESTION, ENGRAISSE, agit sur le FOIE, purifie le sang qui renforce tout le système.

GENTIN (Le Bon Tonique) est le remède qu'il vous faut.

\$1.00 la bouteille.

Compagnie Gentin, Montréal.

## Au Centre de la Finance HOTEL FREEMAN

152 rue St-Jacques - Montréal

Plan européen. Taux \$2.50 par jour et plus

150 chambres à coucher. 80 avec bain privé attaché.

Situé à cinq minutes de tous les terminus de chemins de fer et des débarcadères de bateaux.

Trois attractions saines à manger. Excellente cuisine, bon service, prix modérés.

Chs.-L. de Rouville, gérant.

## LA TRAVELLERS INSURANCE CO.

émet des polices d'assurance sur la vie, les accidents, l'automobile, la responsabilité, compensation des ouvriers, des bouilleries, les ascenseurs, les vitrines, le vol.

## Conway & Chamberlain

Nouveau Bloc Olivier Agents de la Travellers Insurance Co. "Assurez-vous à C & C C'est sûr"

Nous vous donnerons satisfaction et vous ferons épargner de l'argent.

Envoyez vos piles ici pour entreposage.

## Webster Motor Ltd.

Dépt. des Piles, Sherbrooke, P.Q.

## EUCHRE CINQ-CENT COMEDIE

Euchre, cinq-cent, comédie, tels sont les trois points principaux du programme à l'affiche relativement à la soirée que donnera mercredi soir prochain dans la salle Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est le cercle paroissial de l'A.C.J.C. C'est dire qu'il y aura des divertissements pour tous les goûts de manière à contenter tout le monde. La salle sera, comme d'habitude, bien chauffée et un léger réveil, servi aux personnes qui le désireront.

La pièce que joueront les amateurs du cercle est une comédie-bouffon "Lamadou, détective amateur". La partie de cartes commencera à 8 h. et demie précises. Que ceux qui veulent concourir aux prix de présence soient ponctuels.

### UNE SOIREE QUI FUT TRES BIEN REUSSIE

Cette semaine, avait lieu, au sous-sol de la cathédrale, une très intéressante assemblée, sous les auspices du "Conseil central des Unions ouvrières catholiques et nationales". Prés de quatre cents personnes ont répondu à l'invitation.

Il y eut d'abord partie de cartes, dont voici le résultat: 1<sup>er</sup> prix de Euchre pour Dames, dont de Mlle Rita Bernard, gagné par Mlle Florida Lessard, 2<sup>ème</sup> prix, don de la Maison Codère et Fils, gagné par Mme Joseph Paquin, 3<sup>ème</sup> prix, don de M. le Maire Deneault, gagné par Mme Arsène Grimard.

Premier prix pour Messieurs, don de M. J.-A. Bernier, gagné par M. F.-A. Paradis; 2<sup>ème</sup> prix, don de la "E.T. Cigar et Co.", gagné par M. N.-E. Lévesque; 3<sup>ème</sup> prix, don de M.J. Rosenbloom, gagné par M. Almé Morin.

Premier prix de Cinq-cent pour Dames, don de M. le Dr Noël, gagné par Mme Olga Lacombe. 2<sup>ème</sup> prix, don de la "Maison Lacombe et Fils", gagné par Mme J.-B. Girard. 3<sup>ème</sup> prix, don de M. le libraire Authier, gagné par Mme Norbert Henri.

Premier prix pour Messieurs, don de M. Alexis Demers, gagné par M. J. Bérard. 2<sup>ème</sup> prix, don de M. le notaire Dubuc, gagné par M. J. Emond; 3<sup>ème</sup> prix, don de M. J. Sallou, gagné par M. Léon Dionne.

Le "Conseil central" félicite tous ces heureux gagnants, mais il doit surtout un reconnaissant merci aux généreux donateurs des magnifiques prix qu'il est l'honneur et le plaisir de distribuer. Il est particulièrement sensible aux marques d'encouragement sympathiques qu'il a reçues de la part de ces Messieurs. C'est l'indice, sans équivoque, des bonnes relations sociales qui existent à Sherbrooke.

La partie de cartes terminée, il y eut exécution d'un joli programme musical, sous la direction de Miles Marie-Anne et Blanche Couture. L'auditoire goûta fort le duo de chant rendu par Mlle Robert et M. Joubert.

Le piano fut gracieusement prêté par la Maison Blouin. A l'harmonie des notes musicales, vint s'ajouter ensuite l'éloquence d'intéressants discours. Mlle Lélla Bernard, MM. Willie Robert et Charles Blais furent chaleureusement applaudis.

Mais le plus important, va s'en dire, fut l'allocution de M. l'abbé Léonidas Adam, directeur des œuvres sociales, sur la question ouvrière. Il développe les trois pensées suivantes: l'Eglise à le droit de s'occuper de la question ouvrière; les catholiques ont le devoir de suivre ses directions en la matière; avantages moraux et économiques qui devront résulter de cette obéissance des fidèles à l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Puis il fit distribuer à ses auditeurs des brochures et des tracts traitant du syndicalisme catholique.

Il importe également de mentionner le résultat financier de la soirée. Dans le but d'assurer aussi le succès sur ce point, le président du Conseil central, M. Lazare Simoneau, avait demandé à Mesdemoiselles Lélla Bernard et Eva Gaudreau de se porter candidates pour le tirage d'un \$10.00 en or. Voici le montant obtenu respectivement par ces deux héroïnes de nos syndicats: Mlle Bernard, \$256.25; Mlle Goudreau, \$171.65. Si l'on ajoute à ces deux beaux chiffres la petite somme de \$10.60, on aura une recette totale de \$438.50.

Le Conseil central en est très satisfait; en offrant ses hommages à ses deux aimables candidates, il remercie cordialement tous les citoyens qui ont bien voulu les encourager.

Le prix de présence, don de M. l'archevêque Forest, fut gagné par Mlle Albertine Dussault. Une jolie boîte de chocolat, don de M. François Goupil, fut la récompense bien méritée par nos dévouées ponceuses. Communiqué

## CONCERT BOUCANE

Samedi soir au chalet du club de raquettes St-François, pour les membres de la cour de Sherbrooke-Est, no 629 des Forestiers Canadiens. Tous les membres sont invités. Départ de la voiture à 7h. 30 du "East-Sherbrooke House" 292-2-ch

## AVIS AUX FORESTIERS

Cours Jacques Cartier, No 517 C. O. F., vous êtes cordialement invités à assister à une soirée qui aura lieu mardi soir le 1<sup>er</sup> février à notre salle d'assemblée, Block Odell.

Bien à vous,

David Robidoux, Sec. 293-1-P

## LAMADOU

Ou "Le Détective Amateur" tel est le titre de la comédie que donneront les membres du cercle Laporte de l'A. C. J. C. mercredi le 2 février après la partie de euchre-cinq-cents, à la Salle St-Jean-Baptiste, 15 jolis cadeaux, réveil. Le prix en est de 25 sous.

Reservez vos billets d'avance car l'espace de la salle le nombre est limité. 292-2-ch.

## COURRIER D'EUROPE

Une malle pour le Royaume-Uni sera expédiée par le Vapeur "Saturnia" qui doit quitter Halifax le 3 février prochain 1921.

La dernière malle de ce bureau qui devra faire le raccordement avec ce vapeur, sera fermée à 2 h. 30 du matin le 1<sup>er</sup> février 1921.

JOHN J. PENHALE  
Maître de Poste.

## LE DOLLARD

Demain, le 30, souper "aux beaux de chez nous" au Chalet du Club. Costumes et raquettes obligatoires. Tout en or... tout est en or! Départ des voitures du Grand Union à 2 h. 30. On compte sur tous!

## AU CERCLE DES FERMIERES DE ROCK-Forest

Voici le rapport annuel des travaux exécutés par les membres du Cercle des Fermières de Rock Forest durant l'année 1920. Nous le donnons tel qu'il a été rédigé par Mlle Favreau, la dévouée secrétaire du Cercle, et lu par elle à la première assemblée mensuelle.

Mesdames et Mesdemoiselles,

J'ai l'honneur de vous soumettre le quatrième rapport annuel des travaux accomplis par notre cercle pendant l'année finissant le 31 décembre 1920.

Le cercle se composait cette année de 36 membres. Nous avons reçu du gouvernement provincial des graines de semences pour jardin ainsi que 10 couronnes d'oeufs; le tout fut distribué aux membres qui surent très bien mettre à profit toutes ces choses.

L'agriculture va toujours de l'avant, les membres gardent plus de veilles et y donnent plus de soin, surtout au moment de l'incubation. M. E. Lemire, assistant agronome, nous fit le 13 juin une conférence sur l'agriculture, il nous parla du choix de la race, l'importance que l'on doit y prendre, le poulailler modèle et l'incubation à bonne heure le printemps; il insista surtout sur ce point, car pour avoir des oeufs l'automne à bonne heure il faut que les poulottes aient senti avant le 15 mai, il nous parla aussi de la culture du fraiser qui est si payante pour quiconque veut s'en donner la peine.

L'apiculture ne cède pas le pas aux autres branches de notre programme.

Deux membres, Mesdames E. Guertin et J. Proulx nous donnèrent aussi une petite causerie, sur l'"Hygiène" et "Marie Rollet", ces causeries données par les membres devraient être plus nombreuses.

Une soirée, et vente de boîtes à été donnée par notre cercle qui nous a rapporté un bon montant d'argent et nous a permis de faire des largesses à notre exposition.

Le 22 août nous avons eu notre première exposition locale, qui fut un succès. Il y eut beaucoup d'exhibits de tous genres et de très beaux. A cette occasion M. A. Désilets, le directeur du cercle, nous fit une visite; il était accompagné de Miles A. Duval, H. Durand, conférenciers du gouvernement. Il distribua trois diplômes offerts par l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture. Plusieurs autres visiteurs distingués étaient présents entre autres M. J. H. Lemay, député, MM. les abbés C. Gariépy, H. Houle, L. Adam, MM. MacDougall, E. Lemire, agronome, Ritchie. Nous avons des remerciements à offrir tout spécialement à M. E. Lemire pour le dévouement qu'il nous a montré à cette occasion.

Le 1<sup>er</sup> octobre un souper fut donné par les membres du cercle pour célébrer un concours de labour qui avait eu lieu dans la journée sous les auspices du cercle agricole. 150 soupers furent servis par les membres, ce souper fut un vrai succès grâce à l'union qui existe entre tous les membres.

Il y eut 11 assemblées mensuelles, 3 du bureau de direction et 1 conférence. L'assistance à ces réunions a été plus nombreuse que par les années passées.

Anna Favreau  
Secrétaire.

## Le nouveau bureau de direction

Suit la liste du nouveau bureau de direction pour 1921 et 1922: Président: Mme J. Proulx; Vice-prés: Mme F. Lagacé; Secrétaire: Mlle A. Favreau; Assistante-sec: Mme A. Beaulieu; Trésorière: Mme C. Guertin; Bibliothécaire: Mlle A. Turgeon; Conseillères: Mmes J. B. Charvet et A. Turgeon; Lectrice, Mme F. Lagacé; Châpelin, l'abbé N. Favreau, curé.

## Cour d'enseignement ménager

Notre programme pour l'année n'est pas encore terminé, mais nous pouvons annoncer à l'avance que du 8 au 11 février prochain des cours d'enseignement ménager nous seront donnés par Mme Lacroix et Miles LebLANC et L'Abbé, conférenciers du gouvernement provincial. Les dames et jeunes filles des environs sont invitées à ces cours.

## COURRIER D'EUROPE

Une malle pour le Royaume-Uni sera expédiée par le Vapeur "Saturnia" qui doit quitter Halifax le 3 février prochain 1921.

La dernière malle de ce bureau qui devra faire le raccordement avec ce vapeur, sera fermée à 2 h. 30 du matin le 1<sup>er</sup> février 1921.

JOHN J. PENHALE  
Maître de Poste.

## LAMADOU

Ou "Le Détective Amateur" tel est le titre de la comédie que donneront les membres du cercle Laporte de l'A. C. J. C. mercredi le 2 février après la partie de euchre-cinq-cents, à la Salle St-Jean-Baptiste, 15 jolis cadeaux, réveil. Le prix en est de 25 sous.

Reservez vos billets d'avance car l'espace de la salle le nombre est limité. 292-2-ch.

## LE DOLLARD

Demain, le 30, souper "aux beaux de chez nous" au Chalet du Club. Costumes et raquettes obligatoires. Tout en or... tout est en or! Départ des voitures du Grand Union à 2 h. 30. On compte sur tous!

## AUJOURD'HUI ET LUNDI

derniers jours où nous accordons notre ESCOMPTE SPECIAL DE JANVIER, réparti comme suit:

- sur les montres 20%
- sur objets en or plaqué 25%
- sur les diamants 25%
- sur l'argenterie 30%
- sur l'ivoire français 35%
- sur le verre taillé 40%
- sur bijoux en or solide 25%

## O. J. GENDRON

Bijoutier

Nouvel Edifice Olivier

Angle des rues KING et WELLINGTON

Sherbrooke, P.Q.

## Chronique Locale

—Mme Ovide Constant, de Richmond, est actuellement en promenade en cette ville chez M. et Mme William Tessier, rue St-Gabriel.

—M. Edward A. O'Callaghan donnera des leçons de piano et de violon à son studio, à la salle des Arts, à partir du 26 janvier. Parle les deux langues. Tel. 1167 pour appointment. 287-j.n.o.

—Mlle Clara Dumont, de Broughton, passe de courtes vacances chez sa tante, Mme Vve Henri Ladouneur, rue Wellington.

—M. et Mme Alphonse Royer, de Sawyerville, étaient récemment les hôtes de M. et Mme Ferdinand Breton, rue Alexandre.

—M. Louis Champagne, de Victoriaville, était de passage à Sherbrooke hier, pour affaires personnelles.

—Mme Adélard Boissonneau, rue St-Pierre, est revenue, hier, d'une promenade de plusieurs semaines chez de ses parents, à Mégantic.

—M. Gustave Brien, de South St-Jacques, est actuellement l'hôte de M. et Mme Norbert Poulin, rue Short.

—M. J. A. Bégin, pendant trois ans en charge du département de confection sur commandes, chez Walter Blue Co., prendra commerce à son compte à partir du 1<sup>er</sup> février. Il a tenu un magnifique local dans l'édifice Nault et Lacroix. Il aura des assortiments complets de tweeds, worsteds, etc. Il sera heureux de revoir ses anciens clients et tous ceux qui désirent avoir un joli complet à un prix équitable. 290-293-ch.

—M. Edouard Martel, et ses deux fils, Georges et Edmond, de Nashua, N. H., sont de passage à Sherbrooke depuis quelques jours et visiteront bientôt des parents, à Black-Lake, avant leur retour aux Etats-Unis.

—Mme André Lamothé et sa fille, Pauline, de la rue Marquette, sont parties, hier, pour Kingsey Falls où séjourneront chez des parents.

—Mlle Robertine Robitaille, de Stanbridge, est actuellement en promenade pour quelques jours chez M. et Mme Laurent Campeau, rue Marquette.

A VENDRE—Un set de Boudoir en chêne solide, 5 morceaux, phonograph "Victrola" XI avec disques, 1 sofa-lit "Divanette", 1 rug de 3x4 verges, 1 électrolier, 6 cadres. S'adresser, 43 rue Galt. 293-1-P

—MM. Joseph Chicoine et Gérard Richard, de Theford Mines, étaient récemment les hôtes de M. et Mme Ferdinand Jodoin, rue Aberdeen.

## A. H. Genge

ACCORDEUR

Réparation de pianos

Tel. 846w. Rés., 194 rue Québec.

ou chez A. BLOUIN, marchand de musique

## JCM CONNELL

SHERBROOKE

OPTOMETRISTE

Examine les yeux pour vue défectueuse et maintient le seul service d'optique dans les Cantons.

54, Rue King-Ouest

GUERIE DE TROUBLES INTERNES



Un dur travail avait miné mes forces et il me survint ensuite des troubles internes qui achevèrent de me débilitier. Pour me remettre, je me suis mise au traitement des Pilules Rouges qui ont eu l'effet que je désirais, celui de me fortifier, de ramener le bon fonctionnement des organes affaiblis, de dissiper toutes mes douleurs. Après une couple de mois j'avais acquis de l'embonpoint et me portais très bien. — Mme J. Bernier, 167, rue du Parc, Manville, R.I.



Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception de prix, 50 cents la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez :

CE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal

NOUVELLES COMPAGNIES

Service Spécial OTTAWA, 29. — Les compagnies suivantes viennent d'être constituées par charte fédérale: Calgary.—A. M. Mount and Co. Ltd. Hamilton.—A. Van Parking and Construction Co. Ltd. Montréal.—Canadian Laurentide Lumber Co. Ltd. Montréal.—Parson Detective Agency Ltd. Ottawa.—J. R. Booth Ltd.

Powassan.—International Holliness Church. Toronto.—Filmcraft Industries, Ltd. Toronto.—Monitor Store Co. Ltd. Toronto.—Premier Sign Systems Ltd. Toronto.—Sapeo Springs Co. Ltd. Toronto.—Steel Realty Development Corporation Ltd. Winnipeg.—Roofcraft Co. Ltd.

"LA TRIBUNE" PARLE des choses de CHEZ VOUS.

A plus de propriétés reconstituantes que le boué.

Baker's Cocoa

est pour les hommes robustes

et tout ceux qui doivent reconstituer leurs tissus afin de réparer la perte occasionnée par le travail physique et intellectuel. Il est délicieux, pur et complet, et fabriqué par un procédé mécanique parfait, sans usage d'ingrédients chimiques, conservant ainsi la saveur exquise, l'arôme et la couleur des fèves de cacao de qualité supérieure.

Walter Baker & Co. Ltd.

MONTREAL, CANADA. DORCHESTER, MASS., U.S.A.

Livret de recettes envoyé gratis.

TRISTE HISTOIRE DE CHARLOTTE EX-IMPERATRICE

PARIS, 28.—Le sort qui lui a joué plusieurs mauvais tours dans les 83 ans de sa vie, commence à se montrer éminent à la fin, pour la princesse Charlotte de Belgique, tante du roi Albert et veuve de l'empereur Maximilien du Mexique.

Après plus de cinquante-quatre ans d'internement comme démente, elle se mourit dans son magnifique château près de Bruxelles, et l'une des tragédies royales les plus tristes arriva à sa fin.

"La Princesse Folle", comme on finit par la nommer par tout l'univers, était une des plus belles et des plus brillantes femmes du royaume d'Autriche, et son mari, frère de feu l'empereur François-Joseph et un archiduc dans ses droits, était un des membres bien-aimés de la famille des Hapsbourg.

Il y a de cela plus de cinquante ans, Maximilien, né par l'ambition de son père, l'empereur des Français, Napoléon III. Même la persuasion de son épouse qu'il adorait ne put l'empêcher de refuser l'offre brillante qui lui était faite par le monarque qui régnait à Paris. Son rêve de grandeur se termina après quelques mois d'emprisonnement, au son des carabines de l'escouade des mexicains, à l'arrière d'un vieux convent, sa prison mexicaine.

San Juan Ulica, à Vera Cruz. Quand le rapport de sa mort fut reçu à Paris par son épouse, où elle s'était rendue pour obtenir de l'aide pour son mari, l'esprit de l'impératrice se troubla, sa vision d'un empire s'évanouit et elle devint sombre et morose.

Le restant de sa vie, commencée si brillamment, se passa dans une petite maison tranquille à Bouchout près de Bruxelles, où elle était gardée jour et nuit, afin de l'empêcher de se faire du mal. Et maintenant, après 60 années de cette captivité, la mort est proche. Ceux qui l'aiment pour sa gentillesse et la tragédie de sa vie sont contents.

Elle se souvient

Seulement une fois durant toutes ces années, l'ex-archiduchesse et impératrice a prononcé un seul mot qui montra qu'elle se rappelait les séries de catastrophes qui conduisirent au crime de l'automne de 1867.

Dans l'automne de 1911, ses serviteurs l'entendirent murmurer, pendant qu'elle allait et venait dans son jardin à Bouchout. "Maximilien", disait-elle, comme si elle eût cherché la signification de ce nom, et encore et plus fermement, elle répétait, "Maximilien, Maximilien".

Ce souvenir du passé disparut aussi vite qu'il avait apparu. L'espoir que son esprit lui reviendrait s'évanouit et elle retomba dans la démence comme au moment où elle entendit la salve fatale qui terminait la vie de son mari et le rêve d'un empire américain.

Une histoire tragique

Aucune histoire n'est plus triste que celle de l'impératrice Folle. Elle épousa l'archiduc, un bon homme, amateur de la lecture et un rêveur et durant plusieurs années, ils furent heureux dans leur château de Miramar, près de Trieste, où les vagues de l'Adriatique bleue, lavaient les rives de leurs jardins.

Alors les intrigues de Napoléon III les enlèvent. L'empereur français cherchait quelqu'un pour le trône de son empire projeté au Mexique et Maximilien était l'homme idéal pour ce poste.

L'archiduc lutta contre ce fillet qu'il lui tendait, mais finalement il accepta les propositions du Français.

Avec l'impératrice, il suivit les troupes françaises à Vera Cruz et fut couronné solennellement dans la grande cathédrale de Mexico. Mais les Etats-Unis, se remettant à peine de leur guerre civile, ne voulaient pas ce défi à la doctrine Monroe; comprenant le projet de Napoléon, ils l'en informèrent. Il retira ses troupes immédiatement et abandonna Maximilien et Charlotte à leur sort.

Charlotte revint tout de suite en Europe et alla de cour en cour, demandant de l'aide pour son époux, emprisonné à Mexico. Mais personne ne voulait braver les ordres de Washington. Ils déclarèrent qu'ils craignaient les Etats-Unis.

Alors le vieux Indien, Juarez, chef des forces mexicaines, qui avaient saisi Maximilien, prononça la sentence de mort de l'empereur et il fut fusillé.

Douleur trop forte

La nouvelle du meurtre, Charlotte l'apprit à Paris. Le choc, après tout ce qu'elle avait souffert, fut plus qu'elle ne pouvait endurer et elle perdit la raison. Une fois seulement durant toute sa folie, elle devint mauvaise, alors qu'elle essaya d'incendier sa maison à Bouchout.

Mais durant la plus grande partie de sa vie, elle était une vieille femme calme et triste, allant et venant parmi les fleurs de son jardin.

Quand les troupes allemandes entrèrent en Belgique, ils respectèrent cette maison, et la vieille impératrice, qui l'habitait. L'affiche suivante avait été posée par les Allemands à l'entrée de la cour: "Sa Majesté, l'impératrice du Mexique, épouse de l'archiduc Maximilien d'Autriche, belle-sœur de l'empereur François-Joseph, notre illustre allié, demeure ici. Je demande à tout soldat allemand qui passera, ici de ne pas toucher à cette habitation."

Pendant ces années Charlotte dont la santé était bonne, continua de temps à autre à donner des réceptions de cour auxquelles elle insistait pour porter ses paroles respectueuses et s'incliner devant les hommages des femmes de sa maison et de ses

POURQUOI AUSSI S'ETAIT-IL MIS DANS CETTE GALERE?

SAINT-HYACINTHE, 29.—Une affaire peu ordinaire est actuellement soumise à la Cour du magistrat présidée par M. le juge Marin.

Un nommé Benoit et un nommé Bouvier, en visite à Saint-Hyacinthe, se sont retirés chez une connaissance, un M. Archambault, rue Bourlages.

Pendant qu'ils étaient là, l'un d'eux, Benoit, manifesta le désir de s'asseoir dans une grande chaise qu'il y avait près du poêle. Il fit selon qu'il le désirait et ne tarda guère à s'endormir. Peu de temps après, Mme Archambault fit la remarque que des billets de banque menaçaient de tomber de la poche de pantalon de l'endormi. Là-dessus, Bouvier s'empressa d'aller refouler les billets dans le gousset de son ami, sans que sonne n'y portât d'attention bien spéciale; puis Bouvier sortit pour aller faire une course en ville. Benoit s'éveillant, constata la disparition des \$90 qu'il avait dans sa poche.

Une plainte fut maintenant portée par lui contre Bouvier, pour vol. L'affaire doit venir demain, MM. Fontaine et Chagnon sont les procureurs du plaignant.

LISEZ LES ANNONCES DE "LA TRIBUNE"

PAP-SAG GUÉRISSENT LA DYSPEPSIE

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.

50 cts la boîte

Che Chimique Franco-Américain Ltee, Montréal.

PRIX MENTIONNE SUR CHAQUE PAQUET

La Meilleure Réclame

—La recommandation d'un ami est bien souvent ce qui nous porte à un premier essai du Thé KING COLE.



Son arôme plaît et satisfait tellement que le consommateur est heureux de le recommander à d'autres.

RAPPELEZ-VOUS la Garantie! "Vous en apprécierez la saveur"



CONNAISSEZ-VOUS LA

CELEBRE POTION ANTILAITIEUSE

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

C'est le plus grand

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS: Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang; le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydrosisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impureté du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi \$2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

DOCTEUR SIROIS.

Il me fait plaisir de vous dire que vos remèdes m'ont fait un grand bien. Les démangeaisons que j'avais aux mains et même jusque sous les pieds ont complètement disparu.

Votre dévoué.

Madame Arthur MAURAS, Lac Noir, P.Q.

VENTE de MEUBLES FEVRIER

1-3 de réduction sur tout ameublement de chambre à coucher, lits, sommiers, matelas 1-2 de réduction sur tout ameublement dépareillé



Ameublement en noyer noir solide, \$263.00

Chiffonnier en acajou, \$49.50

4 morceaux: lit, bureau, chiffonnier et table de toilette à 3 miroirs. Ameublement de première qualité à bon marché, en noyer noir d'un très beau grain. Valeur \$390.00.

Prix de Vente \$263.00

Chiffonnier tel qu'illustré, style Adam, en véritable acajou. Valeur \$90.00 Spécial pour Vente de Février

\$49.50

Bureau en frêne ou en bois de rose, \$43.00

Morceau dépareillé, valeur \$85.00. Occasion pendant la Vente de Février

\$43.00

Table de toilette en acajou

\$23.75

En véritable acajou avec miroir bisauté. Spécial



AMEUBLEMENT DE TROIS MORCEAUX, EN NOYER SATIN, \$119.25

Style Adam, bureau, table de toilette à 3 miroirs, chiffonnier garde-robe avec papirte à écrire, fini noyer noir

\$119.25

Ameublement semblable, fini ivoire, pour

\$121.00

Lit Simmons en métal, fini pour appareiller

\$26.00

MATELAS EN KAPOK, \$19.85

Recouvert de coutil résistant contenant 100% de kapok pur. Toutes grandeurs. Vente de Février

\$19.85

AMEUBLEMENT COMPLET DE CHAMBRE A COUCHER, 8 MORCEAUX, \$129.85

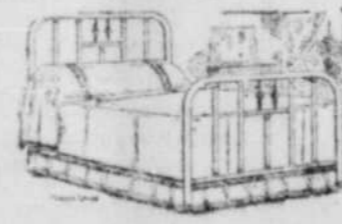
Bureau, chiffonnier garde-robe, table de toilette à 3 miroirs, tous biseautés; lit en bois, chaises et berçaises pour appareiller; sommier Banner et un matelas kapok. Rég. \$185.00.

Vente de Février \$129.85

SOMMIER "BANNER", \$11.90

Garanti pour 20 ans. Demandez-en un à l'essai. Toutes grandeurs.

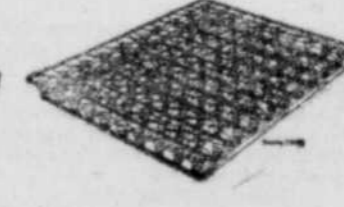
\$11.90



Lit blanc émaillé, \$26.00

Tel qu'illustré, poteaux continus de 2 pos., garniture en cuivre. Vente de Février

\$26.00



Lit en cuivre

Tel qu'illustré, poteaux poteaux et base supérieure de 2 pos. poteaux du centre 1 pc. Valeur \$55.00. Prix de Vente de Février

\$38.50




ECHENBERG BROS.

SEULS AGENTS POUR LE PHONOGRAPHE McLAGAN.

# POUR LA CUISINE

**Cocoa Egg-Nog**  
2 cuillerées à soupe de sirop de Cocoa Cowan  
1/2 tasse de lait  
1/2 cuillerée à thé de sauge  
1/2 cuillerée à thé de sel  
Méthode:—Battre l'œuf légèrement. Ajouter le sel et le sirop de cocoa Cowan. Mélanger parfaitement. Ajouter le lait. Filtrer. Décorer les dessus avec de la cannelle.

**Cowan's Cocoa Milk-Shake**  
2 cuillerées à soupe de sirop de Cocoa Cowan  
1/2 tasse d'eau de sels (soda-water)  
1/2 tasse de glace fine  
1 cuillerée à soupe de lait  
Méthode:—Placer la glace dans un verre. Mélanger le sirop de cocoa et le lait et verser le tout sur la glace. Ajouter l'eau de sels. Secouer vigoureusement jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Resultat servi.



Demander notre Livre de Recettes  
THE COWAN COMPANY LIMITED  
TORONTO

## LE PRIX DU COTON EST TOMBE

Les producteurs sont consternés. — Ils veulent convoquer une conférence.

(Presse Canadienne)  
MANCHESTER, Angleterre, 29. — Un producteur de coton bien connu a envoyé un message à sir Charles Macara demandant qu'une conférence mondiale du coton soit convoquée sans délai pour traiter de la situation du coton et parer à la baisse des prix dit le "Manchester Guardian". Au cours d'une interview, sir Charles, qui est l'un des plus grands manufacturiers de coton de la Grande-Bretagne, a déclaré ce qui suit:

"Le prix du coton a tombé en dessous du prix de la production et le résultat inévitable sera une réduction considérable dans l'étendue consacrée à la culture du coton. J'ai rédigé pendant plusieurs années que le coton était un article nécessaire, qui, si convenablement mis en entrepôt, pouvait y demeurer des années sans détérioration."

"Une recommandation comme celle que j'ai faite à la déclaration de la guerre, à l'effet que le surplus de coton fut réquisitionné par le gouvernement, devrait être adoptée maintenant. Ceci sauverait la situation. Si l'on n'agit pas nous verrons se répéter ce qui est arrivé au début de la guerre, lorsque le prix du coton américain tomba de 7-12 deniers à 4 deniers la livre, puis monta à 45 deniers, ce qui portait la valeur de la récolte de coton mondiale à 1,000,000,000 de livres sterling de plus et faisait en même temps majorer le prix des vêtements de façon énorme."

"Nous souffrons indubitablement de la campagne de presse qui a créé après la baisse, la restriction des crédits pour forcer la vente et la taxe du gouvernement sur les excédents de profits qui au lieu d'encourager l'industrie a eu pour effet de l'étouffer. Tels sont les facteurs principalement responsables pour l'accalmie actuelle des affaires, destinée cependant à réaction. Et la majoration et la baisse sont punitives. Ce dont on a besoin c'est d'un ajustement des valeurs."

## INDIGESTION

La "Diapepsin Pape" remet immédiatement en bon état les estomacs en désordre

Une masse de nourriture mal digérée cause du malaise. Quand votre estomac est acide, gazeux, ou que vous avez des flatulences, le mal de tête ou la diapepsin, vous un remède prompt qui ne vous fait pas attendre.

Prenez une tablette ou deux de "Diapepsin Pape", et instantanément, votre estomac se sentira soulagé. Tous les maux causés par l'indigestion, les gaz, l'acidité, disparaissent.

La "Diapepsin Pape" coûte peu, et se vend dans toutes les pharmacies, mais il n'y a pas de plus prompt et de plus sûr remède connu contre l'acidité de l'estomac. 113

## M. ROWELL DONNERAIT SA DEMISSION

(Presse Canadienne)  
TORONTO, 29. — L'hon. N.-W. Rowell, député de Durham, et ancien ministre, a refusé de faire aucune déclaration au sujet de la rumeur qui veut qu'il donne sa démission comme député. M. Rowell a repris l'exercice de sa profession.

—Que révèle votre écriture? Demandez-le au graphologue de la Tribune. Servez-vous du coupon graphologique.

## DIMINUTION DES RAVAGES DU CANCER

Etude plus attentive pour reconnaître et traiter la maladie

"Faites en sorte que vos médecins puissent d'abord diagnostiquer promptement et traiter ensuite sûrement les cas de cancer, et vous aurez gagné ainsi une grande partie de la bataille."

"C'est ainsi que s'exprime le Dr Herbert Snow, dans le numéro de septembre de la publication intitulée "The Nineteenth Century", et indiquant par là les moyens indispensables pour diminuer le nombre annuel des victimes de cette terrible maladie.

Les causes originelles de chaque genre de cancer ont été reconnues depuis longtemps par tous les médecins, qui ont fait des symptômes et du traitement de cette maladie une étude spéciale. Malheureusement, pour les inexpérimentés le cancer est tout simplement le cancer, bien que, pour étudier comme il faut les causes du mal, il soit nécessaire d'établir une distinction entre les différents espèces de cancer, et ne pas les ranger sous le même nom, pas plus qu'on ne saurait appeler "fièvre" seulement toutes les variétés de cette maladie.

On connaît dix variétés primaires et vingt variétés secondaires du cancer. Voilà ce qu'il faut tout d'abord savoir avant de se prononcer péremptoirement sur les causes qui contribuent à engendrer et à multiplier les cas de cette maladie.

En résumant les raisons de la diffusion mondiale du cancer, M. Snow conclut que les conditions actuelles de l'existence sont l'un des facteurs principaux. Notre organisme est dérangé et bouleversé par des causes



**ZIP**  
NETTOIE les MAINS vite et bien — doux mais efficace. CONTIENT DE LA GLYCERINE

qui agissent sur les nerfs: troubles, anxiété, préoccupations et excitations générales. La maladie est plus répandue parmi les femmes que chez les hommes, mais elle atteint toutes les classes sociales.

Un des meilleurs préventifs consiste à se maintenir en santé et en équilibre d'humeur, à se mettre en garde contre les inquiétudes légères qui nous arrivent. Par ailleurs, tout ce qui tend à raffermir et à entretenir la santé du corps est un antidote contre le développement du cancer. Les formes de cancers dangereux qui

**ROBOL**  
(Tablettes)  
Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte.  
Châtelineau France-Asiatic-Les-Messageries

attaquent les hommes proviennent, généralement, de quelques contrainctions graves aux lois de la nature.

Il faut admettre cependant que seule l'opération chirurgicale ou la castration peut guérir, ordinairement, les diverses variétés de cancer. La nature et un traitement médical approprié peuvent parfois maîtriser le mal.

Mais, ce qu'il importe, en premier lieu, pour maîtriser et réduire le nombre des cas de la maladie, c'est de comprendre que nos médecins et chirurgiens doivent acquiescer ces qualifications supérieures pour diagnostiquer et traiter la maladie.

## LA BRONCHITE EN EXIL. DES MILLIERS LIBERES.

Toute trace d'affection des bronches est réduite à néant, par le plus grand destructeur de maladie qu'il y ait au monde, la Mixture de Buckley pour la Bronchite. Des centaines de lettres proclament les mérites de cet étonnant médicament. En voici une:

"Par la présente, j'affirme que depuis trois semaines j'ai souffert de la bronchite et que l'on m'a conseillé de prendre de la Mixture de Buckley pour la Bronchite. J'en achetai une bouteille, et à la troisième dose, je ressentis un soulagement. Avant d'avoir fini la bouteille j'étais très bien. En donnant la présente attestation je n'ai aucune hésitation à déclarer que c'est le meilleur médicament qu'il m'ait été donné de prendre pour les rhumes et la bronchite." (Signature) Miss M. Hawkins, c/o Postless Brush Co., Toronto. On peut voir l'original de cette attestation au bureau de M.M. W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual Street, Toronto. Ce médicament qui a fait ses preuves dans des milliers de maisons canadiennes vous procurera un soulagement certain. Schématiquement, s'il n'est pas donné de prendre, dans un discours au congrès de l'Association des Marchands de bois de l'Ouest, il affirma que les prix de ces matériaux devaient baisser. Un grand congrès sera tenu à Chicago la semaine prochaine pour conseiller les fabricants de ces matériaux de baisser leurs prix.

## PRIX DES MATERIAUX DANS L'OUEST

(Presse Canadienne)  
WINNIPEG, 29. — Pendant que les prix du bois ont considérablement baissé, les prix des autres matériaux entrant dans la construction sont encore au maximum ou guère réduits, a déclaré M. W. P. Dutton, de cette ville, dans un discours au congrès de l'Association des Marchands de bois de l'Ouest. Il affirma que les prix de ces matériaux devaient baisser. Un grand congrès sera tenu à Chicago la semaine prochaine pour conseiller les fabricants de ces matériaux de baisser leurs prix.

## ARBRES SUR LA FERME

LEURS AVANTAGES SONT LES SUIVANTS:  
1. Ils se vendent avec profit;  
2. Ils fournissent le bois nécessaire;  
3. Ils procurent de l'emploi en hiver.

## LES PRIX AU MARCHÉ LOCAL

Les vendeurs et les acheteurs étaient en bon nombre au marché Lansdowne, hier, et le marché était bien fourni.

Les prix se tiennent fermes et n'ont subi pour un couple de choses, aucunement variés avec ceux de la semaine dernière.

**PRODUITS LAITIERS**

Oligomargarine	35c
Beurre, la livre	58c à 60c
Oeufs	80c à 90c
Fromage	25c à 30c
Crème	60c

**LES FRUITS**

Orange	50c à 70c
Bananes, la livre	15c
Citrons, la douzaine	35c

**PEAUX**

Peaux de moutons	35c à 40c
Peaux de boeuf, la livre	3c à 4c
Peaux de veaux	5c et 6c

**PRODUITS DE LA FERME**

Patates, le peck	35c
Patates, le minot	\$1.40
Carottes, le minot	\$1.00
Miel, la livre	30c
Pommes, le peck	30c à \$1.00
Petits navets, le paquet	15c
Céleri	2 pour 25c
Laitue, le paquet	5c
Oignons, la livre	10c
Poireaux, le paquet	5c
Marinades, pinte	20c à 25c
Fèves, la pinte	20c
Pois, la lb	16c
Sucre d'érable	22c

**VIANDES**

Saucisson	25c
Boudin	25c
Pattes de cochon, la livre	13c à 15c
Jambon	40c à 45c
Bacon	45c à 50c
Porc la lb	22c à 35c
Agneau, quartier d'arrière	35c
Agneau, quartier de devant	18c à 25c
Veau, carcasse	19c à 23c
Veau, quartier d'arrière	25c à 32c
Veau, quartier de devant	18c à 20c
Boeuf, la lb	15c à 30c
Volaille, la livre	40c à 45c

## REDUCTIONS DE PRIX ET DE GAGES

(Presse Canadienne)  
ROCHESTER, 29. — Des réductions de prix de 15 à 20 pour cent et des réductions de gages de 15 pour cent ont été annoncées hier dans plusieurs fabriques d'acier.

**GRATIS**



Joli Médillon et Chaine  
Belle Baguette et Magnifique Montre-bracelet.

**FILLETTES.** Ces jolis articles de bijouterie sont offerts gratuitement à tous ceux qui nous envoient un bon coupon de réduction. En bon nombre de nos magasins, nous avons des réductions de 15 pour cent sur tous les articles de bijouterie. Les coupons de réduction sont envoyés par la poste à nos magasins. Les coupons de réduction sont envoyés par la poste à nos magasins. Les coupons de réduction sont envoyés par la poste à nos magasins.

**NATIONAL PRODUCTS LIMITED**  
TORONTO, Ont.

## DECOUVERTE A GETHSEMANI

En 1892, les RR. PP. Franciscains avaient découvert, au midi du jardin des Oliviers, les vestiges de l'ancienne église de l'Agonie de Notre-Seigneur. Les restes avaient été plus complètement mis à jour en 1906. On commença la réédification du vieux monument, au mois d'août dernier, quand, en creusant les fondations de l'église nouvelle (dont la première pierre fut posée en 1919 par le cardinal Giustini), on découvrit, un peu plus au Nord, et à un niveau inférieur de deux mètres, les restes d'un monument encore plus ancien. L'église trouvée en 1892 était celle que les Croisés avaient bâtie au début du XIIe siècle, maintenant, on était en présence du vénérable sanctuaire dont Saint Jérôme disait en 388: "Il y a présentement en cet endroit une église" du monument qualifié d'élegant par Sainte Eucherie vers 285 et dont la construction est attribuée par Eutychius d'Alexandrie (Xe siècle), au temps de l'évêque Saint Cyrille de Jérusalem (348-386) et de l'empereur Théodose le Grand (379-382). La basilique fut détruite par Chosroès en 614 et ne se releva de ses ruines qu'au XIIe siècle sous le vocable d'église du Sauveur. Mais les nouveaux architectes, sans doute parce qu'ils n'avaient pas reconnu le plan de la vieille basilique, élevèrent le nouvel édifice de biais sur l'ancien, en le plaçant légèrement plus au Sud et en l'orientant, non plus vers le Nord-Est, comme était l'ancien, mais nettement vers l'Est de sorte que l'église du XIIe siècle coïncidait avec l'ancienne pour la moitié seulement de la superficie.

La basilique du IVe siècle mesure 20 m. 05 (40 mètres, avec l'atrium supposé). Elle avait trois nefs (largeur de la nef centrale: 7 m. 82; largeur des deux autres: 3 m. 88). Les murs étaient de faible épaisseur (0 m. 60, contre 2 m. 55 pour l'église des Croisés). L'emplacement de plusieurs colonnes se trouve nettement marqué par le dessin du pavé en mosaïques. Celles-ci sont formées de tout petits cubes aux couleurs heureusement harmonisées et où, par endroits, chose unique à Jérusalem, le vert domine, peut-être pour imiter, en ce jardin des Oliviers, le coin de la feuille d'olivier. Sur un fragment de fresque murale retrouvée sont peints l'ange de l'Agonie et un nimbe cruciforme qui indique une représentation du Sauveur.

Les fouilles qui s'achevèrent en ce moment ont relevé la présence de nombreux tombeaux, les uns byzantins, les autres de date postérieure. Quelques-uns de ces derniers paraissent être ceux des membres de la confrérie de bienfaisance de l'hôpital de Notre-Dame de Josphat, dont firent partie Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et d'autres princes du XIIe siècle. Une petite cave, creusée dans le sol et recouverte intérieurement de mosaïques, semble indiquer la place d'un baptistère.

**L'EX-KAISER EST AGE DE 62 ANS**  
(Presse Canadienne)  
DOORN, Hollande, 29. — L'ancien empereur d'Allemagne a célébré mercredi le 62e anniversaire de sa naissance. Il n'y eut pas de réception. Sa fille, la duchesse de Brunswick, et deux de ses fils lui ont rendu visite. L'état de l'ex-impératrice n'est pas changé.



# MEILLEUR LOCAL --- MEILLEURES AFFAIRES

Un local plaisant est une source de prospérité. La somme de travail est meilleure et plus grande, quand le bureau est propre et accueillant, à cause de ses murs et de son plafond recouverts de "Beaver Board".

L'endroit qui vous sert aujourd'hui de bureau peut être pratiquement transformé en une seule nuit: il vous suffit de fixer le "Beaver Board" au colombage. Le "Beaver Board" est déjà prêt à recevoir la peinture. Il durera aussi longtemps que la construction elle-même.

Inscrivez le "Beaver Board" sur la liste de vos déboursés. Vous pouvez en construire des bureaux qui s'imposent — des réfectoires à vos employés — des rallonges à votre magasin — des cloisons — de jolies ornements.

Les résultats sont assurés, si vous employez le véritable "Beaver Board", avec le castor, comme marque de commerce, sur le dos. Cherchez aussi cette marque de commerce sur les autres matériaux de construction de qualité supérieure — par exemple: toiture vulcanite, vendue en bardeaux, en plaques et rouleaux.

Le "Beaver Board" et la toiture vulcanite sont en vente chez tous les marchands de bois et de matériaux de construction.

Demandez les échantillons et les livrets descriptifs.

**THE BEAVER COMPANY LIMITED**  
Bureau de direction: Thorold, Ont., Buffalo, N.-Y., Londres, Ang.  
Bureaux de vente de l'Est: Thorold, Ont.  
Bureaux de vente de l'Ouest: Winnipeg, Man.  
Détailants et distributeurs partout.

**BEAVER BOARD**

BEAVER QUALITY

POUR DE MEILLEURS MURS ET PLAFONDS, CETTE MARQUE EST GARANTE DES RESULTATS

UNE CHAISE POUR LUI AIDER A MARCHER

MME EASTCOTT LOUANGE AU-JOURD'HUI LES PILULES DODDS POUR LES REINS

Une dame de Fort-Hope, qui souffrit de rhumatisme et de maladie de coeur, raconte comment elle trouva du soulagement.

Fort-Hope, Ont., 18 janvier. (Spécial.)—Parmi les milliers de Canadiennes, qui changent les louanges des Pilules Dodd pour les Reins, personne n'est plus enthousiaste que Mme S. Eastcott, une dame bien connue et fort respectée de cet endroit.

Elle raconte comment elle souffrit de rhumatisme et de maladie de coeur, dit-elle en racontant son histoire. "Je me soignai et essayai toute sorte de traitements, mais sans obtenir de bons résultats. J'emportai au point d'être obligée de marcher avec une chaise.

Après avoir pris pendant un certain temps des Pilules Dodd pour le Rein le suis marcher seule. Aujourd'hui le suis mieux que je ne l'ai été depuis quatre ans. J'en suis revenue à ma huitième boîte et le vais continuer d'en prendre jusqu'à ce que je sois parfaitement bien."

LES EXPORTATIONS DE CHARBON AMERICAIN

(Service de la Rente)

Les Etats-Unis tiennent actuellement la première place parmi les pays exportateurs de charbon. Avant la guerre, les exportations de charbon des Etats-Unis s'élevaient à environ 20 millions de tonnes, alors que la Grande-Bretagne, qui venait en premier lieu, en exportait 76 millions, et l'Allemagne 30 millions.

Pendant l'année fiscale terminée au 30 juin dernier, les exportations des diverses variétés de charbon américain se sont élevées à des chiffres notablement supérieurs à ceux de 1914, comme l'indique le tableau suivant:

Table with 3 columns: Year (1913-14, 1919-20), Anthracite, Charbon ordinaire, Charbon de soufre.

L'ETHIOPIE ET LE SAINT-SIEGE

Rome, 7. — Des dépêches de Rome nous apportent des détails intéressants sur les rapports entre le Vatican et les souverains de l'Ethiopie.

Le R. P. Gonzalve de Salvia, visiteur général du vicariat apostolique des Gallas, président de la Société des Missions du Levant, accompagné du P. Théodore de

GRATIS



MAGNIFIQUE CHAPELET EN AMETHYSTE, BAGUE ORNEE DE PIERRES ET BELLE MONTE.

"Voilà une occasion unique dans la vie d'obtenir gratuitement... NATIONAL PRODUCTS, Limited, Toronto, Ont."

Bouletiers, missionnaire en Abyssinie, a remis ce matin au Pape les messages et présents des souverains d'Ethiopie. Le Pape les reçut solennellement dans la salle Trône. Le P. Gonzalve lut une adresse exposant sa mission. Benoit XV répondit en français en termes empreints d'une haute considération pour l'impératrice et le régent d'Abyssinie.

Le P. Gonzalve, s'approchant du trône, remit au Souverain Pontife les lettres de l'impératrice Zedion, du prince Tafari et du gouverneur du Harar.

MARTYR DE LA SCIENCE

C'est avec une profonde émotion que la France, que le monde savant, ont appris la nouvelle de la mort du Dr. Charles Infroit.

Le Dr. Infroit était un homme qui s'est consacré à la recherche de la vérité, et sa mort est une perte pour la science.

On l'a dit avec raison: les fonctions du savant exigent une vocation et elles atteignent souvent à la dignité d'un véritable sacerdoce.

Un incendie a détruit récemment le garage et l'automobile d'un cultivateur des environs de Swift Current.

La prudence qui devrait toujours diriger nos actions, est souvent ignorée: de là parfois des désastres.

ENFIN UN SOULAGEMENT

Si vous souffrez d'hémorroïdes, il y a un remède qui vous soulagera.

Le lac Senlac, Sask. Sa teneur en sel est de 53 à 55 pour cent, comparativement à celle du lac Salé.

LA TAXE AUX ETATS-UNIS

(Service de la Rente) Si les chiffres récemment publiés sont exacts, une somme de 22 milliards 700 millions de dollars a été dépensée aux Etats-Unis en 1919 pour les objets de luxe.

Table listing tax categories and amounts: Automobiles, Courses de distractions, Produits alimentaires de luxe, etc.

Ces chiffres ont déjà paru quelque part; il n'est pas mal de les réviser de temps en temps. Vingt-deux milliards de dollars, c'est plus de quatre fois le budget fédéral américain.

LA CHEVILLE FUSIBLE, DISPOSITIF DE SURETE

Plusieurs personnes supposent que la fusion de la cheville fusible est un indice de défectuosité dans un organe de transmission du courant de l'éclairage électrique.

Les chevilles fusibles sont généralement placées près du compteur, et le nombre d'ampères qu'elles peuvent porter y est visiblement marqué.

Le réseau de fils électriques, installé pour l'éclairage d'une maison, est ordinairement divisé en un certain nombre de "circuits" individuels.

Un incendie a détruit récemment le garage et l'automobile d'un cultivateur des environs de Swift Current.

La prudence qui devrait toujours diriger nos actions, est souvent ignorée: de là parfois des désastres.

FANAL, CHAT, INCENDIE

Un incendie a détruit récemment le garage et l'automobile d'un cultivateur des environs de Swift Current.

La prudence qui devrait toujours diriger nos actions, est souvent ignorée: de là parfois des désastres.

Un incendie a détruit récemment le garage et l'automobile d'un cultivateur des environs de Swift Current.

La prudence qui devrait toujours diriger nos actions, est souvent ignorée: de là parfois des désastres.

HEMORROIDES GUERIES CHEZ SOI

Promettez-vous d'envoyer un essai GRATUIT du nouveau traitement par absorption et des références de gens de votre propre localité.

MRS. M. SUMMERS, Box 725 Windsor, Ont.

CES VILAINS PETITS BOUTONS

qui viennent sur le visage sont causés par le mauvais sang

Bien des visages, qui, sans cela, seraient beaux et attrayants, sont tristement défigurés par les vilains boutons et divers autres affections de la peau.

Mme James Williams, Waterford, Ont., écrit: "J'ai eu de vilains boutons pendant près d'un an. Je pris différents sortes de médicaments pour m'en débarrasser et finalement le péni qu'il n'y avait plus de soulagement.

EVEQUE DECORE DE LA LEGION D'HONNEUR

Mgr Charost, ancien évêque de Lille dont on se rappelle la magnifique attitude au cours de l'occupation de sa ville épiscopale et de son diocèse par l'ennemi, et aujourd'hui coadjuteur de Rennes, est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Voici le texte qui accompagne l'Officiel cette nomination: Mgr Charost, ancien évêque de Lille, coadjuteur du cardinal archevêque de Rennes.

Successivement, depuis 1889, prêtre, évêque et coadjuteur du cardinal archevêque de Rennes.

Titres exceptionnels: 32 ans d'apostolat.



"Oui, j'ai obtenu une santé florissante"

"GRACE au conseil que vous m'avez donné d'essayer les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, j'ai recouvré ma santé florissante.

La vie d'aujourd'hui est plus intense que celle des générations passées. La science médicale nous répète la nécessité de remonter le coeur et le système nerveux du corps humain.

LES PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Des gens de toutes les classes nous écrivent avec reconnaissance qu'ils ont recouvré la santé grâce aux Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Prix 50c la boîte chez tous les marchands, ou envoyées directement par la poste, sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

La Jeune Mère

en convalescence, même si elle est physiquement bien douée, devrait, après les fatigues de la maternité, ajouter à son régime un bon tonique reconstituant, qui renforcera son organisme épuisé.

VIN ST-MICHEL

une vitalité nouvelle, un sang riche et régénérateur, elle écartera, par l'usage de ce tonique sans pareil, toutes les maladies et les faiblesses qui menacent, à cette époque, les femmes qui présument trop de leurs forces.

Le Vin St-Michel est un apéritif agréable, un tonique reconstituant facile à digérer et d'une efficacité prouvée dans des milliers de cas d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de surmenage et de convalescence longue et pénible.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, 468, RUE ST-PAUL OUEST MONTREAL



### QUELQUES DETAILS NOUVEAUX SUR LA LOI DES LIQUEURS

(Spécial à La Tribune)  
QUEBEC, 29.—L'hon. M. Mitchell, trésorier provincial, a fait la déclaration suivante au sujet de la loi de prohibition:

Par suite du fait que la loi de prohibition de Québec, adoptée il y a deux ans, n'a pas donné satisfaction, le gouvernement a décidé d'établir un contrôle plus efficace du commerce des liqueurs. Dans ce but, une commission sera formée et aura tous les pouvoirs nécessaires pour importer et vendre l'alcool, les spiritueux et les vins.

Cependant, la Commission ne vendra pas de bière, cette vente sera faite par les brassiers aux détaillants et par les détaillants au public.

Cette nouvelle commission aura aussi plein pouvoir d'accorder les permis pour la vente de la bière et, en certains cas, pour distribuer les vins sur les tables des hôtels et des autres établissements de même nature au moment des repas.

Le nombre des permis sera limité; et la Commission sera libre d'en refuser ou aussi d'en annuler même.

La Commission des licences actuelles dissoute et toute décision de cette institution n'aura aucun effet à partir du 30 avril prochain. Toutes les autorisations et licences actuellement en vigueur expireront le 30 avril prochain et ne seront pas renouvelées.

La nouvelle commission, lorsqu'elle sera nommée, établira ses propres débits dans les différentes parties de la province, mais aucun de ces débits ne sera établi dans les endroits où le conseil municipal a notifié la Commission qu'il ne voulait pas avoir de tels débits.

De plus, la Commission sera chargée de l'administration de la nouvelle loi dans toute la province et prendra les mesures nécessaires pour empêcher les contraventions et poursuivre les transgresseurs de la loi devant les tribunaux locaux affectés à ce sujet.

Comme il est mentionné au début, la Commission possédera, sans souffrir d'intervention quelconque, tous les pouvoirs nécessaires pour contrôler l'achat et la vente des liqueurs, aura l'autorité sur les personnes qui les détailleront et pourra agir contre les offenses commises en rapport avec la loi.

#### O'CALLAGHAN INTROUVABLE

NEW-YORK, 28.—Donald O'Callaghan, lord-maire de Cork, est introuvable depuis mardi. A-t-il quitté mystérieusement les Etats-Unis?

#### UN VIEIL AMI DE SIR WILFRID

(Presse Canadienne)  
TORONTO, 29.—Louis-Vincent Bouvier, qui aurait eu 102 ans en mai, est décédé hier soir à l'hôpital Lyndhurst. Il était né à Québec, et pendant un grand nombre d'années, il avait dirigé une maison de commerce à Toronto. M. Bouvier connut sir Wilfrid Laurier quand celui-ci était garçonnet. La dernière fois qu'il vint prononcer un discours à Toronto, sir Wilfrid causa avec M. Bouvier. Ils ne s'étaient pas rencontrés depuis cinquante ans.

#### L'HON. M. KING

L'hon. M. King a été l'hôte d'honneur d'un lunch intime au club Saint-Denis, où le sénateur Wilson avait invité quelques amis à rencontrer le chef libéral.

Le sénateur Cameron recevait M. King à dîner chez lui, et hier soir, l'hon. sénateur Dandurand a reçu M. King à dîner dans un club responsable de la partie ouest.

#### L'EVALUATION DES PROPRIETES A MONTREAL

(Presse Canadienne)  
MONTREAL, 29.—Le rapport que vient de soumettre à la Commission administrative M. P. Collin, assistant trésorier municipal, montre que l'évaluation totale de la propriété dans la ville se chiffre pour 1920 à \$803,179,707 moins \$3,494,180 de réductions.

Ce qui donne le chiffre net de \$800,000,000. La propriété exemptée de taxes durant l'année 1920 est évaluée à \$226,240,403 soit \$1,780.00 de plus que l'an dernier.

La propriété taxable représente donc \$573,759,597, une augmentation de \$36,821,644. Les taxes ont donc à la ville \$15,420,436.09 contre \$14,107,054.67, l'an dernier.

#### EXAMEN VOLONTAIRE DU MAJOR GRIFFITH

MONTREAL, 29.—Le major Robert M. Griffith, qui est accusé du meurtre de M. William A. Holland, et dont l'enquête a eu lieu la semaine dernière est venu jeudi, devant le juge Lett pour examen volontaire.

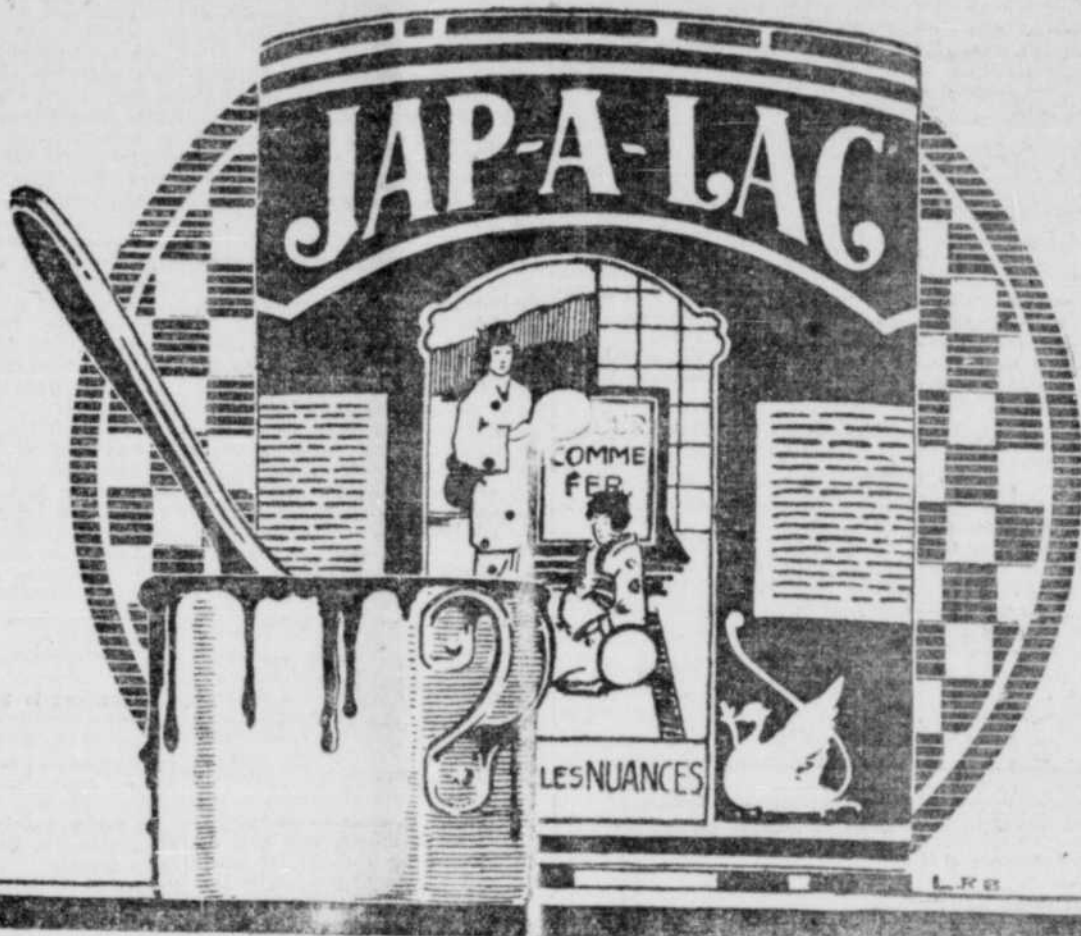
A la question ordinaire posée par le greffier Ovide Lederer, le major répondit qu'il n'avait présentement aucune déclaration à faire.

A la demande de son avocat, Me McKeown, le prévenu, sera ramené de Bordeaux, le 3 du mois prochain, alors que l'on fera peut-être entendre des témoins de la défense avant que l'accusé ne soit envoyé pour procès devant les jurés.

—Que révèle votre écriture? Demandez-le au graphologue de la Tribune. Servez-vous du coupon graphologique.

"LA TRIBUNE"

BONNE TOUTES les NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST



## Sur Tout et Partout Sauvez la surface, vous sauvez tout

TOUTES les fois que vous remarquez des traces d'usure déplaisantes à l'oeil à la surface des boiseries et des meubles, employez Jap-a-Lac. Toutes les fois que le rebord des fenêtres est abimé par les intempéries ou que les meubles portent des marques d'usure ou des égratignures, Jap-a-Lac les remettra à neuf.

Ce nom est très facile à retenir, vite reconnu et il représente des avantages d'emploi que vous n'oublierez jamais.

Demandez le vernis Jap-a-Lac chez les fournisseurs de Glidden — chez le marchand de peintures de votre ville qui a en magasin exactement les peintures Glidden qu'il vous faut pour une protection sûre partout et sur tout.

Faites de Jap-a-Lac votre marque favorite, comme vernis durable, imperméable pour la maison.

Les peintures et Vernis Glidden sont en vente dans tous les magasins à rayons et chez tous les bons marchands de ferronneries. Ecrivez pour demander le nom du marchand le plus rapproché de chez vous.

THE GLIDDEN COMPANY, LIMITED, 327 RUE CRAIG-OUEST, MONTREAL  
MONTREAL - TORONTO - CLEVELAND - SAN FRANCISCO - READING - NEW YORK - CHICAGO  
KANSAS CITY - DETROIT - BOSTON - PITTSBURG - LONDON - ATLANTA - DALLAS

# Cinnaform Pastilles

"The National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, want to create a preparation which will relieve the pain of the tooth and of the throat, which is the cause of the toothache, the sore throat, the inflammation of the throat, and the difficulty of swallowing in the severe period."  
 Sucrées et agréables au goût.  
 50c. la bouteille - modèle réduit 25c. 107



## LA VACCINATION

La société et les individus sont réciproquement intéressés à l'efficacité de l'organisation de l'hygiène publique et des moyens que celle-ci suggère pour contraindre l'extension des maladies contagieuses. Une épidémie perturbe les relations commerciales et cause une perte de vies représentant une perte économique considérable. La vie a une valeur économique parce qu'elle constitue le capital social. Les autres valeurs ne constituent que le capital individuel, lequel n'a de valeur que par le travail de l'homme. Or qui ne travaille, suppose vie et santé. Chaque vie adulte peut être évaluée à au moins cinq mille dollars. Qu'on se représente donc alors les pertes économiques entraînées par les maladies qui sont cependant évitables puisque l'on connaît le moyen scientifique pour garantir la vie de l'individu. D'autre part, représentons-nous aussi les pertes économiques dues, non plus à la mort, mais à la maladie elle-même qui entraîne l'arrêt du travail, la perte de salaire, les frais de médicaments de soins médicaux, de traitements, etc. Représentons-nous, enfin, la société de nos malades qui, si elle n'aurait pas toujours la mort, laisserait très souvent après elle des complications ou des infirmités compromettant les facultés de travail de l'individu.

Mais il y a plus qu'une question d'intérêt, il y a aussi une question de droit et de devoir réciproque entre l'individu et la société. Puisque l'individu est la source première des maladies transmissibles, la société doit se protéger contre l'individu de-

venu dangereux. La vie sociale est en des principes factuels de la propagation des maladies contagieuses, la société doit protéger les individus contre ceux qui négligent d'accomplir leur devoir envers leurs concitoyens. Voilà le droit social. L'individu a droit à sa santé et à sa vie. Voilà le droit individuel. Donc la société a l'individu sont liés par la responsabilité de leurs intérêts, de leurs droits et de leurs devoirs.

Voyons si la vaccination obligatoire lèse les droits des uns ou des autres.

### LA VACCINATION CE QU'ELLE EST

Depuis très longtemps l'on avait constaté que certaines maladies appartenant à ceux qui en étaient atteints une immunité contre une autre maladie.

La découverte Pasteurienne de l'origine microbienne des maladies épidémiques permit de tirer de cette constatation une conclusion pratique au point de vue immunisation. Aujourd'hui la vaccination est basée sur des faits expérimentaux et expérimentalement constatés. Elle consiste à introduire dans l'organisme des microbes de telle sorte atténués que leur virulence soit suffisante pour produire une immunité certaine vis-à-vis de la maladie avec laquelle on veut protéger le malade. Pour ce faire on se sert de vaccin obtenu de génies seulement indemnes de toutes maladies, lequel vaccin est conservé dans des tubes en verre stérilisés préalablement et fermé à la flamme. La vaccination bien faite est donc absolument sans danger et la personne vaccinée ne peut pas contracter d'au-

tres maladies du fait de la vaccination.

### SON EFFICACITE

Avant la vaccination plus de 95 % des gens avaient la variole. Au moyen-âge c'est par millions que se comptaient les victimes. Avant Jenner la mortalité en Angleterre, était de 100 par 100,000 habitants, elle tomba à 0.42 après la vaccination gratuite et à 0.2 à la suite de la vaccination obligatoire chez les enfants.

En Suède, la mortalité était de 155 par 100,000 habitants, avant la vaccination, de 55 après la vaccination facultative et de 18 après la vaccination obligatoire.

En Hollande, la mortalité était de 90 par 100,000 habitants avant la loi de 1873, de 5 seulement après.

L'Allemagne n'a compté que 8 idées par variole en 1898 sur une population de 65 millions, cela grâce à la loi de vaccination et de vaccination obligatoire. L'armée allemande vaccinée ne perdait que 278 soldats par variole en 1870-71 tandis que l'armée française non vaccinée perdait de ce fait 6,000 hommes. La vaccination étant devenue obligatoire dans l'armée française la mortalité qui était en 1889 de 20 pour 100 cas tomba à 4 l'année suivante et à 1 deux ans après.

Le Havre accusait 3,132 morts par variole chaque année. En 1893, l'année qui suivit l'intervention américaine, la mortalité tomba à 4, grâce à la vaccination. A Porto Rico sur une petite population on comptait 621 morts pendant la période épidémique, 3 seulement après le régime américain qui imposa la vaccination à la population.

Aux Philippines il y eut, en 1897, 60,000 morts par variole; sous le régime américain la mortalité tomba à 304, et à 0 en 1918.

### OBJECTIONS CONTRE LA VACCINATION

Elles sont de deux ordres: Ceux qui nient l'efficacité de la vaccination. Ceux qui la disent dangereuse. Aujourd'hui il n'est plus permis de nier l'efficacité de la vaccination. Il suffit de méditer les chiffres ci-haut mentionnés pour se convaincre.

Ceux qui la disent dangereuse. Ceux qui prétendent la vaccination dangereuse apportent deux arguments différents:

Un certain nombre prétendent que la vaccination est dangereuse par elle-même. D'autres craignent que du fait de la vaccination ils ne contractent d'autres maladies dont le germe leur serait inoculé simultanément.

La vaccination n'est pas dangereuse en elle-même. La meilleure preuve est que tous les soldats canadiens qui ont traversé l'océan ont dû se faire vacciner avant leur départ et le dossier médical de chaque individu prouve qu'il n'est pas survenu de complications imputables à la vaccination.

Il est vrai que le bras vacciné subit une réaction inflammatoire. Mais c'est précisément cette réaction que la vaccination a pour but de déterminer et sans elle il n'y a pas d'immunité possible puisque son absence est une indication que le vaccin n'a pas pris.

Ceux qui craignent que la vaccination ne leur communique d'autres maladies ne connaissent pas le procédé par lequel on obtient le vaccin. Comme il a été dit plus haut: chaque génisse qui sert à la préparation du vaccin est absolument indemne de toute maladie. Le vaccin est conservé d'une façon aseptique et si la vaccination est faite selon une bonne technique il n'y a aucun danger. Cette crainte de maladies contractées par la vaccination est un vestige du temps où la vaccination se faisait de bras à bras.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

La collectivité a le droit de se protéger contre la maladie, la vaccination en est le moyen. Elle a le devoir de protéger les individus contre ceux qui négligent d'accomplir leur devoir envers leurs concitoyens en se faisant vacciner, et de ce fait, elle a le droit et doit les obliger à se faire vacciner. L'individu membre de la société doit en même temps qu'il partage les bénéfices de la collectivité se soumettre aux mesures que cette même collectivité croit devoir adopter pour sa protection. Puisque la vaccination ne porte atteinte ni à sa santé ni à sa vie, puisqu'elle conserve cette mesure à pour but de protéger celle-ci et de protéger celle-ci l'argument contre la vaccination obligatoire tombe de lui-même.

Qu'on ne vienne pas nous dire que la vaccination obligatoire porte atteinte à la liberté individuelle. Aucun individu n'a le droit de se servir de sa liberté individuelle pour devenir une source de danger pour ses concitoyens. D'ailleurs qui oserait soutenir qu'il ne devrait pas y avoir de lois? Les lois portent atteinte à la liberté individuelle, puisqu'elles obligent. Une loi qui oblige à bien faire ne peut porter atteinte à la liberté individuelle car celle-ci n'existe que dans la mesure où elle permet à l'individu de faire bien.

J. H. LAPOINTE, M. D.  
 25 janvier 1921.

## POUR UNE MAUVAISE HALEINE

Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine. Si vos dents sont bonnes portez attention à vos intestins. Procurez-vous, chez quelques pharmacien, le Sifrey Carati de la Sère Ségel. 15 à 30 gouttes après les repas nettoient l'estomac et empêchent une mauvaise haleine. 50c. et \$1.00 la bouteille. N'achetez pas de substituts. Ayez l'original.

bliciste américain, Dudley Field Malone vient d'adresser le télégramme suivant à M. Wilson:

Des hommes réfléchis d'Amérique et du monde entier sont stupéfaits en présence des femmes et des jeunes filles allemandes sacrifiées à la lubricité des troupes noires françaises qui, en uniforme français et sous un commandement français occupent les pays allemands.

Les actes hideux, indésirables, commis par les noirs sur les innocentes femmes et jeunes filles allemandes, actes qui ont été découverts et publiés par la English Union of democratic control in London provoquent l'indignation des hommes civilisés du monde entier.

La continuation de l'occupation des contrées allemandes par cette "bestialité" signifie la complicité du gouvernement américain, qui tolère ainsi, deux années après la guerre, que le gouvernement français continue à exercer sa triste vengeance.

Le parti ouvrier agraire proteste contre la conduite du gouvernement français et demande le retrait immédiat des troupes noires.

On avait réussi à avengler cet écrivain américain et à le pousser à adresser au président Wilson une dépêche sensationnelle. Les inspirateurs de cette dépêche avaient fort bien que les choses n'en resteraient pas là, étant donné le mépris des blancs, aux Etats-Unis, pour la race noire.

Assés, quelque temps plus tard, la question était portée devant le Congrès et une dépêche de Washington apportait à la France la nouvelle que les colonnes allemandes prenaient corps chez les Américains et y menaient sérieusement la bonne réputation de la France.

Voici en quels termes la nouvelle était conclue:

WASHINGTON, 4 janvier.—M. Britten, membre de la Chambre des représentants, s'est élevé violemment au cours de la séance d'hier contre l'emploi dans les provinces, des troupes coloniales françaises.

L'emploi des troupes de couleur pour l'occupation des provinces allemandes, a-t-il déclaré, ne peut servir ni la cause de l'humanité ni celle de la justice.

M. Britten a annoncé qu'il allait déposer devant le Congrès une motion invitant le président Wilson à entrer en pourparlers avec le gouvernement français et la Ligue des Nations en vue du retrait immédiat des troupes coloniales françaises du territoire allemand.

Sa motion aurait déjà recueilli 90,000 signatures. Les Germano-Américains travailleraient activement les meilleurs parlementaires afin de leur faire soutenir cette campagne.

Comme on le voit, la propagande allemande contre la France à des résultats.

Pourtant, tout cela est absolument faux. Les troupes noires françaises sont commandées par des officiers français consciencieux et jaloux du bon renom et de la gloire de leur patrie. Elles ne permettent aucune action contraire à la justice et à l'humanité.

D'ailleurs, comme le disaient des journaux sérieux de Paris, les Allemands, poussés au pied du mur par le gouvernement français, n'ont pu prouver une seule accusation. Pas un fait précis n'a été donné, pas un nom, pas une date.

Les accusations restent dans des termes généraux uniquement pour servir à la propagande.

"L'Action Française" avertit par un Suisse écrit:

Ce sont là, on le sait, des inventions pures. Toutes les fois que les autorités françaises ont invité les pouvoirs publics rhénans à l'enquête et à la preuve, l'accusation s'est effondrée dans le ridicule. Des journaux allemands ont dû reconnaître la fragilité des ces infamies et de ces folles. Admirablement commandées et disciplinées, nos troupes noires, dans la paix, ont été dignes de leur conduite de guerre; il a été hautement spécifié qu'elles sont sans reproche comme elles ont été sans peur. N'empêche que la presse française fera bien de rétablir la vérité par toutes ses voix: en accusant la France au fond de l'Amérique, l'Allemand spéculait sur l'éloignement et aussi sur l'aversion de l'Américain pour les noirs. Si rien n'est plus faux que ces histoires de "honte noire", rien n'est plus perfidement dangereux.

Et elle ajoute:

Nous conjurons tous nos confrères de faire écho à cette voix étrangère si ardemment amie, si complètement détonnée!

C'est pour cela que nous parlons de cette question, et nous mettons le public en garde contre les dépêches mensongères qui se glissent de temps en temps dans les journaux, contre la France.

[L'Action Catholique]

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Il est évident d'après ce qui a été dit précédemment qu'en face d'une épidémie la vaccination est la seule alternative pour ceux qui ne veulent pas s'exposer à contracter la maladie. Si tous connaissent ce que c'est la vaccination, savent l'immunité certaine qu'elle confère, il n'y aurait pas lieu de parler de vaccination obligatoire. Toute personne raisonnable et raisonnée se ferait vacciner d'elle-même.

# Vente économique et amicale de jolis paletots et complets

NOUS affirmons ouvertement que notre vente de paletots et complets non réclames est l'événement le plus précieux offert aux Canadiens. Chaque vêtement est de qualité surprenante, un grand nombre ont été confectonnés pour être vendus à des prix allant jusqu'à \$45.00.

Le prix de ces vêtements est si bas qu'il ne céderait que seulement au prix actuel du matériel seul; personne n'osera dire le contraire en les voyant. Venez chercher le vôtre aujourd'hui.

# Tout Complet ou Paletot Non Réclamé

\$14 A Votre Choix

Grandeur pour tous les hommes

Un SEUL Prix

Complets en Serge Bleue Compris. Valeurs Jusqu'à \$45.00

PANTALONS DESASSORTIS

Votre choix à \$3.95

Ces prix sont inférieurs au seul prix du tissu

# English & Scotch Woollen Co.

En Vente à ce Magasin Seulement:

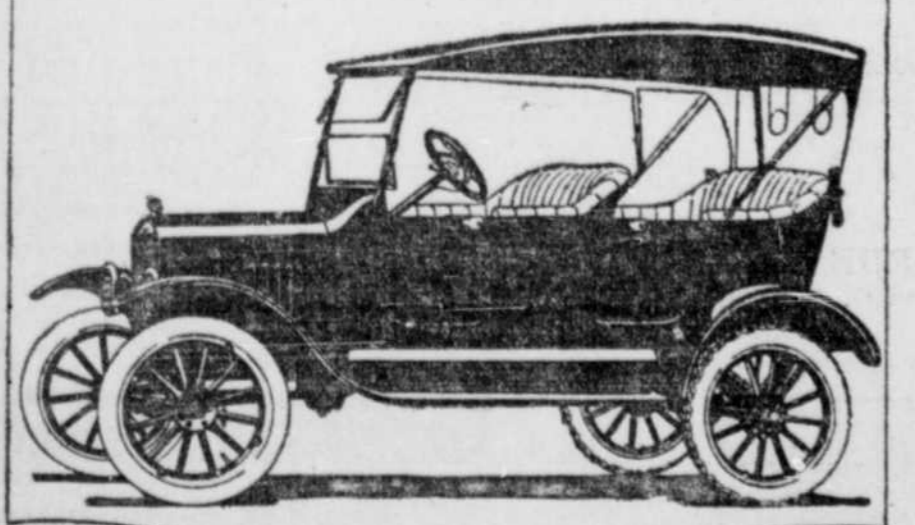
63, rue Wellington-nord Sherbrooke

HOMMES D'EN DEHORS DE LA VILLE: vous épargneriez plusieurs dollars en venant à nous.

Parlez français dans les magasins. Les propriétaires ne reconnaissent la clientèle de langue française que par son langage.

# Pouvoir Economie Simplicité Endurance

Ford Motor Company of Canada, Limited  
 Ford, Ontario



## CONTRE LA FRANCE

La victoire n'a pas été sans amertume pour la France. Le traité de paix qui a mis fin à la guerre n'a pas été la récompense de ses efforts et de son héroïsme. Il a plutôt été un instrument pour soustraire l'Allemagne aux justes réclamations de la nation qui, vaincue en 1870, a été forcée de payer jusqu'au dernier sou.

Que l'Allemagne ait été victorieuse au lieu des Alliés, on n'a pas besoin de se demander si l'Angleterre et la France auraient eu la permission de plaider pauvreté pour se soustraire à l'obligation de rembourser l'Allemagne de tous ses frais de guerre. On sait, par le traitement infligé aux régions envahies, comment l'Allemagne aurait eu pitié des Alliés vaincus.

Naturellement, c'est à l'étranger que la calomnie est répandue le plus facilement. Des dépêches pleines d'insinuations traversent l'océan puis, de l'autre côté, des amis complaisants se chargent de faire les amplifications nécessaires.

Il y a quelques semaines, plusieurs journaux de la Suisse allemande publiaient l'information suivante: La Monte Noire, Le célèbre pu-

Cette campagne de calomnie, d'origine allemande, a des partisans au cœur même de la France, chez les Journalistes et les hommes politiques de l'extrême gauche et ce sont ces attaques qui ont embarrassé le gouvernement Leygues et porté Briand au pouvoir.

La principale accusation que l'on porte contre la France, c'est de livrer les paisibles et innocentes populations allemandes des régions occupées, aux fureurs lubriques et aux cruautés des troupes noires.

Naturellement, c'est à l'étranger que la calomnie est répandue le plus facilement. Des dépêches pleines d'insinuations traversent l'océan puis, de l'autre côté, des amis complaisants se chargent de faire les amplifications nécessaires.

Il y a quelques semaines, plusieurs journaux de la Suisse allemande publiaient l'information suivante: La Monte Noire, Le célèbre pu-

Parlez français dans les magasins. Les propriétaires ne reconnaissent la clientèle de langue française que par son langage.

Petites Annonces Classifiées

TARIF des annonces classifiées de LA TRIBUNE

TOUTES LES ANNONCES CLASSIFIÉES 31c pour 25 mots et moins; le mot additionnel — 6 insertions pour le prix de 5 pourvu que l'argent accompagne la demande, strictement payables d'avance.

EN-TÊTE NOIR : Une ligne de caractères 10 points, 15c par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot suivant le tarif.

AVEC CADRE NOIR : Bordure noire en 5 points, 15c par pouce, par insertion.

CARACTÈRE NOIR : Toute annonce en 5 points noire sera payable à raison de 5c du mot.

AVIS de mariage, de naissance, de décès, messe de requête, service anniversaire, la Mémoire, assemblées, soirées, fêtes champêtres, parties de cartes, œuvres charitables ou patriotiques, etc., 10c la ligne courante — en caractères gras, 20c la ligne courante.

HOMMES DEMANDÉS ON DEMANDE un solliciteur honnête dont l'ambition dépasse son occupation présente, pour trouver un emploi plus payant avec nous, et en même temps donner ses revenus. Nous voulons un homme d'un beau caractère, sain de corps et d'esprit, d'une haute personnalité, qui apprécierait un emploi permanent avec une compagnie qui se développe rapidement où le travail sera récompensé par un salaire fort au-dessus de la moyenne, devra parler les deux langues, homme marié, célibataire. S'adresser à M. C. C. Bonet, 1415 rue Olivier, deuxième étage, Sherbrooke, P.Q. 182-j.n.o.

ON DEMANDE immédiatement dix charpentiers pour travailler à la chaufferie de Woodon. S'adresser à Armata, Crepeau, ingénieur-en-charge, 76 Gillespie, Téléphone 998w. 293-1-c.

HOMMES DEMANDÉS—\$5.00 par jour durant moments de loisir à domicile, expérience nécessaire. Ecrivez à The New Building Agency, Hull, Qué. 293-1-3-5-F

AGENTS DEMANDÉS ON DEMANDE des agents de confiance pour vendre des arbres fruitiers et ornementaux. Bon salaire à la semaine. Échantillons et articles divers gratuits. Territoire exclusif. Scrive Peiman Nursery Co., Toronto 228-j.n.o.

FILLES DEMANDÉES ON DEMANDE Cuisinière, pouvant prendre charge de cuisine d'hôtel. Bon salaire payé. S'adresser à Casier T La Tribune. 293-6-ch

FEMME DEMANDÉE pour l'entretien d'un ménage de deux personnes, absentes pendant une partie de la journée. Doit être très propre et savoir faire l'économie. Écrire ou s'adresser le soir après 6 heures au No. 32 Bowen-Sud, deuxième étage, Sherbrooke. 292-2

ON DEMANDE immédiatement une ménagère ou servante d'expérience pour ouvrage général dans famille de trois personnes. Goodies 133, rue St-Jacques. 290-291-293-p Québec.

MAISONS A VENDRE A VENDRE—Maison en brique de trois logements sur la rue St-Patrick, ainsi que deux autres maisons chacune à deux loyers, sur la rue Front, Sherbrooke Est. Conditions faciles. S'adresser à J. B. Paradis, 90 Wellington-Sud. 280-j.n.o.

Maison double, rue Prospect, 7 Ave. Bowen, Chemin Terrill, Maison à trois loyers, une sur la Première Avenue, une sur la Seconde Avenue et l'autre sur la rue Mt. Pleasant. H. H. MORENCY, 41, rue King.

A VENDRE—Maison sur la rue Frontenac. S'adresser à 113 rue St-Jacques. 293-1-P.

FERMES A VENDRE FERRE A VENDRE, 100 acres de belle terre dans le 10e rang de St-Gérard, moitié en culture et le reste en beau bois. Bonnes bâtisses, excellent eau. Bonne raison pour vendre. Alphonse Lacroix, St-Gérard, Co. Wolfe. 284-12 ch

A VENDRE—Terre de 90 acres, dans le vallon d'East Angus, pour toute autre information s'adresser à Madame Françoise Godbout, East Angus. 293-6-P

AUTOMOBILES A VENDRE A VENDRE. Un auto de tourisme Packard, modèle 1920. S'adresser à la Cie d'Automobiles Olivier. 283-j.n.o.

A VENDRE—Ford, Comod. Modèle 1919 en parfaite condition. La Cie d'Auto Olivier Ltée. 286-j.n.o.

A VENDRE Tous nos complets et pardessus confectionnés, à nos 30 succursales canadiennes, seront vendus à \$14.00 chacun. Pantalons dépareillés \$3.95. Dans beaucoup de cas, ce prix est inférieur au tiers de leur valeur actuelle. Les marchands achètent ces marchandises pour les revendre à leur profit. Les hommes sages achètent deux ou trois complets et un pantalon à ce prix. A vendre à 63, rue Wellington-Nord, English and Scotch Woollen Co. Limited. 272-1 m. ch

A VENDRE. Bois vert de 4 pieds. S'adresser à Norrey Price. Tel. 47 m. 292-2 p.

A VENDRE. Un bon magasin de campagne ainsi qu'une boutique de forge. S'adresser par lettre à Boite "A" La Tribune. 287-s. 1. p.

DANS NOS THEATRES

CASINO

L'actrice la plus admirable de l'écran, Shirley Mason, (sœur de Viola Dana dans "GIRL OF MY HEART" (Fille de mon cœur) L'histoire d'une pauvre petite orpheline. Vous rirez, vous pleurerez, vous serez charmé par cette magnifique vue. Aussi: "THE SKIPPER'S NARROW ESCAPE" Une déopilante comédie et Ruth Roland dans "RUTH OF THE ROCKIES" LUNDI ET MARDI Thomas Meighan, comme un soldat de retour, dans "CIVILIAN CLOTHES" (Habits Civils). La vue qui a fait grande sensation à Broadway, N.Y. Aussi "A RICH AND HIGH LIFE" Comédie Lehmann. Juanita Hansen et Warner Gland dans "THE PHANTOM Foe"

SPORT

ST. PATRICK VS ROYAL

Résultat final 2 à 1 en faveur des Irlandais, mais leur supériorité sur leurs adversaires n'est pas démontrée. Mercredi soir, l'équipe de guret St-Patrick en venait aux mains avec le Royal, en le rencontrant sur son propre terrain. Le résultat final fut en faveur des visiteurs par la marge d'un point, après une lutte âpre et contestée et dans laquelle ces derniers ont démontré qu'ils s'étaient entraînés ferme. Au dernier moment, ils déplorèrent l'absence... inattendue de trois de leurs meilleurs joueurs. Quoiqu'ils eussent, l'événement — plus que cette affirmation trop intéressée — leur permettait de s'acquiescer une réputation non pas facile seulement. De leur côté, les équipiers du Royal n'avaient pu s'assurer du concours de J. Olivier et de Bellegarde, mais ils ne seront pas lents à rattraper leur apparition. Il faut déplorer trop de rudesse dans la première période, pendant laquelle Skales et Langis en vinrent aux mains. Les deux autres, par contre, furent une véritable exhibition de la guret. Voici l'alignement des équipes et résultats: St-Patrick Position Roya

Mauvaise Digestion et Affaiblissement.



Je souffrais d'une constipation opiniâtre; ma digestion ne se faisait plus; je ne pouvais presque plus manger parce que tout ce que je prenais me rendait malade. Mon estomac se remplissait de gaz et c'était ensuite de tels gonflements que la respiration me manquait. Mes forces s'étaient bien amoindries et je n'avais plus les mêmes capacités au travail. J'étais presque assuré de ne pas me rétablir tant j'avais essayé de remèdes inutilement. Cependant, j'employai encore les Pilules Moro et je fus des plus surpris d'en constater les bons effets. Je me trouvais très heureux de pouvoir manger ce que je voulais sans éprouver de douleur d'estomac et aussi fort aise de posséder autant de force que je n'en avais jamais eu. Depuis je me sers de temps en temps des Pilules Moro pour me maintenir en bonne santé. M. Honoré Labranche, 38, rue St-Antoine, Thedford Mines, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO 272, rue St-Denis, Montréal.

LES FAILLITES AUGMENTENT Selon R.-G. Dunn & Co., les faillites, ont été considérables dans le district de Montréal, cette semaine. Leur total est de 18, avec un passif de près d'un demi-million.

ATTAQUE CONTRE HEARST (Presse Canadienne) NEW-YORK, 29.—La "Tribune" publie aujourd'hui un article pour dénoncer M. Hearst, propriétaire de plusieurs journaux. Elle conseille de toujours voter pour un homme qui est violemment attaqué par M. Hearst. Ce serait un moyen de ne pas commettre une grave erreur.



Insuffisant, d'une part, ne donne pas de résultats en 48 heures. Les Anémiques qui souffrent de troubles de la circulation, de la nutrition, et les injections.

Savon Cuticura sans pot à barbe

Cartes Professionnelles

Avocats NICOL, LAZURE & COUTURE, 5 Nicol, C.R., avocat de la Couronne, Wilfrid Lazure, J. S. Couture, L. L., 66 rue Wellington-nord. LIONEL FOREST, L.L., AVOCAT, Edifice St-Jacques, chambre 1, Tel. 115, 45a, rue Wellington-nord, Sherbrooke, P.Q.

LEMAY & McCABE, AVOCATS J. H. Lemay, M.P.P., E. P. McCabe, B.C.L. Tel. 1095, Angle des rues King et Peel, Sherbrooke. LEBLANC & BOISVERT, AVOCATS, Edifice Banque Hochelaga, 30a, rue Wellington-nord, Sherbrooke, P.Q.

O'BREADY & PANNETON, AVOCATS, 22 Wellington-nord, Sherbrooke, P.Q. Boite postale 611, Tel. 366, Bureau à East-Angus, samedi, de 4 1/2 à 8 1/2 p.m. FRASER, RUGG & MIGNAULT, AVOCATS, H. E. Fraser, C.R., F. S. Rugg, C.R., Ch. Mignault, 89, Wellington-Nord, Tel. 19.

Comptables ALLAIRE & LEBLANC, Auditeurs-comptables, Agents d'assurances, Edifice Banque Nationale, 87 rue Wellington. Tel. 108. BELANGER & BEGIN, Auditeurs-comptables, Edifice Genest, 22 rue Wellington-nord. Tel. 587.

Dentistes Dr Valmore OLIVIER, Chirurgien-dentiste, Edifice Olivier, angle King et Wellington. Tel. 281. Encanteurs J. J. GRIFFITH, L.L.A., Encanteur-Comptable, Auditeur, Commissaire, 46 Wellington-nord. Tel. 71.

Ingénieurs Civils ARMAND CREPEAU, Ingénieur Civil et Architecte, rapports techniques, plans, soudures, travaux municipaux, 130a, rue Wellington-nord. Tel. 549. MIGNAULT & MIGNAULT, Ingénieurs Civils et Mineurs et Architectes, 24, rue Sanborn, Sherbrooke, Qué. Tel. 480. Inspecteurs, rapports et arpentages de tous genres.

C. P. DUBUC, B. S., GENIE CIVIL, arpenteur et entrepreneur générale, Sherbrooke, 112 Conseil. Tel. 93w. Montréal: 58 rue Sherbrooke-ouest. Tel. Est 854. Médecins W. BEGIN, M.D., médecine générale, Spécialité: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Tel. 379, 65-67 rue Brooks, Fare Hall, ciné.

J. A. DARCHÉ, M.D., spécialiste, Maladies des yeux, des oreilles, de la gorge et du nez. 92, rue King, 654. Dr W. A. FARWELL, de l'Hôpital Protestant, Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, 45, avenue Dufferin. Tel. 467. Consultations: 11 h. a.m. à 12 h. et 1 h. à 4 p.m. Autres heures par appointment.

Dr ROCH HEBERT, Spécialiste, Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge, des bronches et les affections de l'asthme, le rhume et la névralgie, 92, King, Sherbrooke. Tel. 564. Dr L. C. BACHAND, Spécialiste-consultant, Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 4, rue Wellington-sud, Immeuble Olivier, Sherbrooke, Qué.

Dr R. GAUDET, Interne à l'Hôpital général St-Vincent de Paul, médecin généraliste, Spécialité: voies urinaires. Heures de consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.—Bureau: 44 Brooks, Sherbrooke. Tel. 561. Dr M. VERONNEAU—Spécialiste, Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. Coaticook.

Dr J. A. C. ETHIER, M.D., Tél. 678 Spécialité: Voies urinaires. Consultations: Résidence, 84 rue King et par appointment. Electrothérapie au complet pour le traitement des maladies chroniques, en particulier le Rhumatisme, la Tuberculose sous toutes ses formes, ainsi que le mal de Bright (maladie des reins).

Dr J. A. MORAIS, 86 LAROCQUE, Tél. 1255, Médecin généraliste, Spécialité: traitements électriques et Rayons X. Notaires O. A. BEGIN, Notaire, Edifice Skitner, Chambre 3. Tel. 16, 45a, rue Wellington-nord. Argent à prêter sur hypothèque. Achat de Créance.—Terre à vendre. P. H. DUBUC, Notaire, Argent à Prêter, Propriétés et terres à vendre, Edifice Jutra, 127a King-O. Tél.: Bureau 1055w; Résidence 631m.

INVENTIONS—Services de Gradués, Ingénieur Civil, Mécanicien et Avocat. LANGLOIS & Co., 223, rue Wellington, Ottawa. LE SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DES CANTONS DE L'EST "LA TRIBUNE"

THEATRE PREMIER

La Maison de Mérite AUJOURD'HUI SEULEMENT H. B. Warner, dans "FELIX O'DAY"

Vous n'avez jamais vu un climat semblable. C'est un drame d'un million. Aussi autres attractions DIMANCHE SEULEMENT "THE VALLEY OF DOUBT"

LUNDI ET MARDI Voici un numéro spécial intéressant! John T. Fiddes présente "THE POWDER PUFF FOLLIES"

De Raymond Midgley et de Bobby Reed. Vous y verrez du vrai bon chant, une comédie remplie d'esprit et de brio. Elle intéressera toute la famille. Le Premier représente Olive Thomas, dans "TOTON"

C'est un des plus beaux drames d'Olive Thomas, un roman de la vie d'une femme artiste et de sa fille. Révéler le complet serait injuste. Mais nous vous dirons que le charme de Mlle Thomas est incomparable dans cette histoire de la vie de Paris. C'est une reproduction française qui ne devrait pas être manquée par les Canadiens. Pas d'avance dans les prix. 3 représentations par jour. Musique par l'Orchestre du Premier.

PERDU

PERDU—Une montre bracelet en "brun metal", bracelet en argent, vendue au Bureau de Poste à la rue Margot, 1227w. 293-2-P.

PERDU—Sur le tramway de Lennoxville entre cinq et six heures p.m., une montre en or et chaîne. Retourner à La Tribune. 293-j.n.o.

PERCEPTIONS

JUGEMENTS, BILLETTS COMPTES de toutes sortes, etc., achetés ou collectés à commission, en ville, ou à l'étranger. S'adresser à l'AGENCE MERCANTILE DE L'EST LIMITE, Tel. 1564, 22, rue Wellington-nord. 234-J.N.O.

AVIS

Je désire informer le public que j'ai reçu un char de chevaux de première classe, pesant de 1200 à 1500 lbs., plusieurs bonnes juments pour les cultivateurs. Ces chevaux seront vendus à l'écurie de l'hôtel de Diraal. 291-8 p.

VENTE A L'ENCHERE

JEUDI, le 3 février 1921, le soussigné vendra à l'enchère publique pour le compte de la succession de feu C. P. Byrd, à sa demeure, 75, avenue Portland, les bien meubles suivants: Ameublement de salon, tables, cadres, tableaux, stores, tapis et carreaux, médaillons, porte-chapeaux, miroirs, armoires, verreries, les ameublements de 4 chambres à coucher, sommiers, matelas, literie, la table, tables, chaises, rideaux, carreaux, médaillons, ameublement et ustensiles de cuisine, outils, etc., etc. Tout doit être vendu. TERMES: au comptant. VENTE à 2 heures. JOHN J. GRIFFITH, Encanteur 293-3-ch

His Majesty's

MATINEE ET SOIREE MARDI, 1er FEV. Non pas du Cinéma. La merveilleuse pièce musicale hawaïenne, Acteurs, chanteurs et danseurs hawaïens, "A DAUGHTER OF THE SUN"

L'histoire d'une danseuse hawaïenne. VOYEZ la princesse Mokalika, danseuse de grand renom, du temple Haleokooka. VENEZ entendre les magnifiques chansons du quatuor Mous. Prix: Matinée, 25c, 50c, 75c. Soirée, 50c, 75c, \$1.00, \$1.50.

LE CHAMPIONNAT DU PATIN

Les concours pour le championnat canadien seront disputés aujourd'hui et la semaine prochaine le championnat national aura lieu au Lac Placid. Un semaine plus tard, le championnat international aura lieu au Lac Placid.

AU CASINO

Les patineurs suivants prendront part au concours: Roy McWhirter, Brick Larson, William Steinmetz, John Steinmetz, Alfred Neuffer, John Isnering, E. Gloster, H. Cody, Jack Stowell, Hollender, Harrigan, Mike Goodman, Charles I. Gorman, Joe Moore, Leslie Boyd, George Pickering. Les préliminaires auront lieu aujourd'hui, laissant le champ libre pour les finales, demain après-midi. Edmond Lamy, du Lac Saranac, ancien champion du monde, donnera une exhibition.

DIVERS

T. BRETON, plombier. Une spécialité de couvertures en gravois et en métal. Installation de chauffage. Spécialité de réparation de radiateur d'automobile. Perforage de cylindre pour engin Ford. Ouvrage garanti. Prix modéré. 6b, King-Est. Tel. 1323 f. 287-10 s. p.

—Onguent pour cors et verrues, garanti. S'adresser à Henri Lafontaine chez Louis Blais, barbier, 146 King. Agents demandés. 248-s. j.n.o.

CHEVAUX



Nous avons toujours en main un nombre considérable de chevaux de trait bien accouplés, de chevaux de promenade et d'usage général. M. R. O'DONNELL MARCHAND DE CHEVAUX Ecuries American House Sherbrooke.

# Les délicieux Petits Pois "SOLEIL"

ont fait leur réapparition au Canada.

L'annonce en sera accueillie avec faveur par les gourmets.



Pendant des années les petits pois "Soleil" ont fait nos délices. Et par le fait que nous en avons été privés pendant les cinq longues années de guerre, nous y goûterons avec d'autant plus de plaisir.

Le petit pois est le roi des légumes. C'est la providence de la maîtresse de maison à qui il arrive un hôte inattendu.

C'est une ressource précieuse dans un ménage, parce que les petits pois "Soleil" sont cuits à point. Il suffit d'ouvrir la boîte et de réchauffer les pois, préalablement égouttés, avec un morceau de beurre et de servir.

Les Petits Pois "SOLEIL" sont disponibles dans toutes les villes de la province de Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Distributeurs en Gros: LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, MONTREAL.

## ON CONNAITRA L'AFFAIRE GARNEAU DANS SEPT JOURS

De notre correspondant. QUEBEC, 29.—Un journal local de cette ville publiait ce qui suit au sujet de l'affaire Garneau.

"Malgré les recommandations de calme, de prudence et de réserve faites à plusieurs reprises par ceux qui ont qualité pour parler, certain journal continue à entretenir à plaines colossales l'émotion publique et à agiter l'opinion avec les récits qui ont tout excepté des faits certains et prouvés. On va même jusqu'à décrire le meurtre comme si on y avait assisté."

"Nous persistons, pour notre part, dans la réserve que nous nous sommes imposée et nous tenons à ne donner que des faits exacts, précis, contrôlés et dépourvus de commentaires."

"Ce qui est certain aujourd'hui c'est que deux des supposés meurtriers sont aux mains de la justice et que le troisième y sera à très bref délai. Des renseignements positifs sont recueillis et continuent de l'être. On connaîtra le dénouement de toutes les recherches dans 7 jours."

"C'est ce que nous sommes en mesure d'affirmer aujourd'hui et c'est tout ce qu'il est possible d'affirmer."

"Jusqu'à là, tout est rumeur, potin, sensation vaine."

"Ce qui se dit moins au milieu des détails fantaisistes dont on nous inonde, et ce qu'il faut dire, c'est le magnifique travail fait par les services de police judiciaire. On les connaît en leur temps et on verra alors que le gouvernement et la police ont fait depuis le début de cette affaire tout leur devoir. Sans doute, alors, leur rendra-t-on justice."

## UN GARÇON DE ONZE ANS QUE L'ON ACCUSE DE MEURTRE

(Presse Canadienne) KNOX, Indiana, 29.— Cecil Burkett, 11 ans, fils de Mark Burkett, est en liberté aujourd'hui sur cautionnement de \$10,000 fourni par son père. L'enfant est accusé de meurtre au premier degré contre la personne de Benita Slavin, 7 ans, fille de Henry Slavin.

Les deux enfants étaient à jouer dans la maison de Burkett, le jour l'Action de Grâce, lorsqu'une carabine qui tenait le jeune Burkett déchargea une balle qui blessa le jeune Slavin, qui expira quelques temps après dans un hôpital à Winamac.

Sur le moment, on crut que c'était un accident, mais récemment on parla de querelle et de lutte entre les deux garçons. Une enquête fut faite par le grand jury du comté.

LE SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DES CANTONS DE L'EST "LA TRIBUNE"

## LE JAPON CONTROLE PAR LES MILITARISTES

Certains Japonais essaient de contredire cette assertion venue de l'étranger.

TOKIO, 29.— Le baron Fujimura a fait une importante déclaration sur les allégations faites à l'étranger que le Japon était contrôlé par les militaristes, allégations qui ont fait le sujet de nombreuses interpellations à la diète récemment. Le baron parlait de la chambre des pairs.

Fujimura a déclaré que tant que le cas Mizumachi ne serait pas expliqué à la satisfaction des pairs l'accusation que la diplomatie japonaise était conduite, sous deux chefs, le bureau des affaires étrangères et le département de la guerre, demeurait plausible.

Le cas Mizumachi a résulté d'une lettre que le colonel Mizumachi, qui était envoyé par le département de la guerre à Chintao, sur la frontière de la Corée et de la Mandchourie, a envoyée aux missionnaires canadiens concernant les atrocités qui auraient été commises par les troupes japonaises dans le sud de la Mandchourie.

Il avertissait les missionnaires de ne pas se mêler de politique et leur demandait ce que le gouvernement anglais penserait si les bouddhistes japonais incitaient les Hindous à la révolte.

Le baron Fujimura a attiré l'attention sur le fort sentiment anti-japonais en Chine, causé par la conviction des Chinois que le Japon poursuivait une politique agressive, impression qui a été confirmée par le lancement d'une expédition injustifiée du Japon dans la Chientao malgré ses affirmations constantes qu'il maintiendrait l'intégrité territoriale de la Chine. Ainsi, dit-il, il est naturel que l'on craigne le Japon pour militariste et agressif. Tant que l'on s'en tiendra à cette politique, dit-il, un rapprochement entre la Chine et le Japon est une chose impossible.

Le vicomte Uchida, ministre des affaires étrangères, et le major général Tsumaki, ministre de la guerre, ont répudié toute responsabilité pour la lettre du colonel Mizumachi. Le ministre des affaires étrangères a affirmé catégoriquement que les conditions déplorable des relations entre Chinois et Japonais n'étaient pas dues à la politique du gouvernement actuel. Tant de questions sont en suspens entre la Chine et le Japon, dit-il, qu'il faut une meilleure entente entre la Chine et le Japon pour arriver à une solution.

Le ministre de la guerre, explique que le col. Mizumachi avait été envoyé dans le district de Chientao pour protéger les missionnaires des troupes japonaises, envoyées pour supprimer l'anarchie. Les autorités militaires, dit-il, ne sont pas responsables des déclarations de Mizumachi.

Il est vrai, dit le major-général, qu'il y a un certain nombre d'officiers japonais en Chine et par conséquent les militaires sont accusés d'avoir intervenu dans la politique diplomatique du gouvernement. Une telle accusation, cependant, n'est pas justifiée parce que les officiers japonais sont en Chine uniquement dans le but de se rendre compte des conditions.

## LA QUESTION DE LA MARINE AUX E.-U.

(Presse Canadienne) WASHINGTON, 29.— Les deux partis se sont donné la main hier au sénat pour appuyer le mouvement de désarmement naval durant la discussion sur la résolution du désarmement du sénateur Borah.

Le sénateur McKeller, du Tennessee, et le sénateur King, de l'Utah, tous deux démocrates, se déclarèrent partisans de la résolution Borah qui veut la détermination officielle de la valeur des gros navires dans le programme de construction navale des Etats-Unis. Le sénateur Borah parla aussi sur sa résolution pendant quelques minutes.

La question du désarmement se greffa sur le débat du tarif. Il ne fut pas question de prendre de vote. Pendant que le sénat discutait, le comité naval de la chambre remettait indéfiniment l'audience du général Pershing sur le désarmement, lequel devait être entendu demain, à cause de la maladie du représentant Butler, de Penna, président du comité.

## GROSSE MENACE DES OUVRIERS ANGLAIS

(Presse Canadienne) LONDRES, 29.— Le travail organisé anglais réuni en conférence nationale a demandé que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour porter remède à la situation résultant du chômage sans cesse grandissant dans le pays. Il a adopté un programme qui, au dire de ses auteurs, va faire disparaître pour toujours la cause de la dépression industrielle actuelle. La conférence a ajourné au 23 février afin de donner aux députés ouvriers la chance de faire exécuter les mesures demandées.

"Si nous ne pouvons accomplir ce que ce programme suggère par des moyens constitutionnels, nous adopterons des moyens de caractère anti-constitutionnel", a déclaré Robert Williams, chef des ouvriers du transport.

## Faites travailler le cuisinier électrique

Toute la peine que vous vous donnez pour chauffer votre poêle de cuisine peut être commuée dans l'effort qu'il faut pour tourner un commutateur.

Propreté, économie, suppression de la poussière et de la fumée, sont au nombre des avantages de la cuisson à l'électricité.

Le coût d'installation est peu de chose comparé à l'épargne qu'on fait; de plus, la dépense d'électricité n'est pas exorbitante.

Un poêle électrique facilite votre tâche quotidienne. Il améliore les aliments en améliorant la cuisson, et il épargne du temps et du labeur à la grande satisfaction de la maîtresse de maison.

Sur demande, nous vous le démontrerons dans votre propre résidence.



## PAGE D'HISTOIRE

Le traité entre Sir Roger Casement et l'Allemagne.

(Presse Canadienne)

LONDRES, 29.— Une dépêche spéciale de Berlin à la "Westminster Gazette" mande que le "Freiheit" publie le texte d'un traité rédigé entre le ministre des affaires étrangères allemand et Sir Roger Casement, le 28 décembre 1914. Ce document contenait dix articles dont le teneur de quelques-uns est donnée dans la dépêche.

Le gouvernement allemand doit former une brigade irlandaise composée de prisonniers d'origine irlandaise. La brigade irlandaise portera l'uni-

forme irlandaise et combattra exclusivement sous le drapeau irlandais.

Des officiers irlandais venant d'Amérique en auront le commandement mais, en attendant, des officiers allemands dirigeront les Irlandais.

Après une victoire navale allemande, on tentera de débarquer sur la côte irlandaise et de délivrer l'Irlande.

Au cas d'impossibilité d'une expédition en Irlande, la brigade irlandaise sera employée pour attaquer le canal de Suez en Egypte.

Après la paix, le gouvernement allemand sera sous l'obligation d'aider les membres de la brigade à passer aux Etats-Unis.

Si un gouvernement irlandais est formé après la victoire, l'Allemagne devra lui accorder son plus entier appui.

Le "Freiheit" ajoute que le recrute-

ment des volontaires irlandais aboutit à un fiasco. Seulement 64 Irlandais avaient été enrégimentés en août 1915.

## LA SESSION EN ALBERTA

(Presse Canadienne)

EDMONTON, 29.— A une réunion du cabinet provincial tenue ce matin il a été décidé de ne pas retarder l'ouverture de la session plus tard que le 15 février. La décision a été arrêtée après une consultation avec le médecin du premier ministre Stewart, qui a subi une opération récemment.

—Que révèle votre écriture? Demandez-le au graphologue de la Tribune. Servez-vous du coupon graphologique.

## DODGE BROTHERS

### CHAR D'AFFAIRES

Son travail est si régulier, que le marchand a la satisfaction de savoir ce que sa livraison lui coûte chaque mois.

La consommation de la gasoline est exceptionnellement basse.

**La Cie d'Automobile Olivier**  
Rue Wellington-Sud Sherbrooke

LES CHEMINS DE FER DANS L'OUEST  
(Presse Canadienne) EDMONTON, 29.— La Compagnie de la Baie d'Hudson étudia sérieusement la construction d'un petit chemin de fer de la Rivière aux Esclaves à la rivière MacKenzie, au dire

## PRIMUS

### Poudre à Pâtisserie

La Poudre à Pâtisserie PRIMUS est économique, efficace et exempte d'album et de toute autre substance préjudiciable à la santé. C'est pourquoi elle est la poudre à pâte préférée de la ménagère écossaise.

La marque PRIMUS est votre garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée MONTREAL

## Le Même Bonheur Vous Attend

OUI — la joie qu'éprouve cette famille, vous pouvez la faire Vôtre en possédant un foyer coquet et confortable, un foyer où vous vous sentez véritablement chez-vous. Et cela, vous le pouvez bientôt et très facilement.

Nous avons des experts qui vous donneront tous les renseignements relatifs aux plans, devis et coût de votre construction projetée. Nous faisons une spécialité des bois de construction de toutes sortes et pouvons nous vanter d'avoir le service le mieux organisé, non seulement des Cantons de l'est, mais aussi de toute la province. Vous voulez un foyer élégant, confortable, bien construit, hygiénique et qui soit enfin la réalisation et le couronnement de vos longues années de labeur pénible. — Ne différez plus — consultez la

# BROMPTON LUMBER & MFG. CO.

BROMPTONVILLE, P. Q.